



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ**

N° Spécial

05 septembre 2022

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 05 septembre 2022

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ	Page
DCL/BRGE/ N°2022-154	25.08.2022	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Bagneux	4
ANNEXE		BAGNEUX - LISTE DES BUREAUX DE VOTE	5
DCL/BRGE/ N°2022-155	25.08.2022	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Châtenay-Malabry	12
ANNEXE		CHATENAY-MALABRY – LISTE DES BUREAUX DE VOTE	14
DCL/BRGE/ N°2022-156	25.08.2022	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune d’Issy-les-Moulineaux	22
ANNEXE		ISSY-LES-MOULINEAUX – LISTE DES BUREAUX DE VOTE	23
DCL/BRGE/ N°2022-157	25.08.2022	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson	38
ANNEXE		LE PLESSIS-ROBINSON – LISTE DES BUREAUX DE VOTE	39
DCL/BRGE/ N°2022-158	25.08.2022	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Montrouge	46
ANNEXE		MONTRouGE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE	48
DCL/BRGE/ N°2022-160	25.08.2022	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Puteaux	55
ANNEXE		PUTEAUX – LISTE DES BUREAUX DE VOTE	57
DCL/BRGE/ N°2022-161	25.08.2022	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Rueil-Malmaison	64

ANNEXE		RUEIL-MALMAISON – LISTE DES BUREAUX DE VOTE	65
DCL/BRGE/ N°2022-163	25.08.2022	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Villeneuve-la-Garenne	82
ANNEXE		VILLENEUVE-LA-GARENNE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE	83
DCL/BRGE/ N°2022-166	30.08.2022	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Neuilly-sur-Seine	87
ANNEXE		NEUILLY-SUR-SEINE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE	89

DIRECTION DE LA CITOYENNET ET DE LA LÉGALITÉ

Arrêté DCL/BRGE n° 2022-154 du 25 août 2022
instituant les bureaux de vote dans la commune de Bagneux

Le Préfet des Hauts-de-Seine Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-263 du 8 septembre 2021 instituant les bureaux de vote dans la commune de Bagneux

Vu la demande de la maire de Bagneux en date du 11 juillet 2022,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Bagneux sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives	Bureau n° 1

(11^{ème} circonscription), régionales,
départementales (canton n°3 : Bagneux),
municipales et référendums

Ancienne mairie
1 rue de la mairie

ARTICLE 4 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 5 : le secrétaire général de la préfecture, la maire de la commune de Bagneux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 25 août 2022

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

signé

Pascal GAUCI

BAGNEUX – Liste des bureaux de vote

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2022-154 du 25 août 2022 – 11^{ème} circonscription

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	ANCIENNE MAIRIE	1, rue de la mairie	N° 3 : Bagneux
2	ECOLE MAURICE THOREZ	41, rue Albert Petit	N° 3 : Bagneux
3	ECOLE ALBERT PETIT	17, rue Pablo Néruda	N° 3 : Bagneux
4	ECOLE LANGEVIN	5, rue Louis Charles Boileau	N° 3 : Bagneux
5	ECOLE LANGEVIN	5, rue Louis Charles Boileau	N° 3 : Bagneux
6	ECOLE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
7	ECOLE HENRI WALLON	2, avenue de Stalingrad	N° 3 : Bagneux
8	GYMNASE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
9	ECOLE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux

10	ECOLE HENRI WALLON	2, avenue de Stalingrad	N° 3 : Bagneux
11	ECOLE HENRI WALLON	2, avenue de Stalingrad	N° 3 : Bagneux
12	ECOLE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
13	GYMNASE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
14	ECOLE NIKI DE SAINT-PHALLE	1, Allée Niki de Saint-Phalle	N° 3 : Bagneux
15	COLLEGE HENRI BARBUSSE	69 bis, avenue Albert Petit	N° 3 : Bagneux
16	COLLEGE HENRI BARBUSSE	69 bis, avenue Albert Petit	N° 3 : Bagneux
17	ECOLE PAUL VAILLANT COUTURIER	26, avenue P. V. Couturier	N° 3 : Bagneux
18	ECOLE PAUL VAILLANT COUTURIER	26, avenue P. V. Couturier	N° 3 : Bagneux
19	ECOLE PAUL ELUARD	1, Mail des Tertres	N° 3 : Bagneux
20	ECOLE PAUL ELUARD	1, Mail des Tertres	N° 3 : Bagneux
21	ECOLE MARCEL CACHIN	4, Mail des Cuverons	N° 3 : Bagneux
22	ANCIENNE MAIRIE – SALLE CAILLAT	1, rue de la Mairie	N° 3 : Bagneux

BUREAU DE VOTE N°1		
Lieu de vote : ANCIENNE MAIRIE		
1, rue de la Mairie		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Clos Joli	Totalité	
Allée Paul Langevin	Totalité	
Avenue du Maréchal Foch	Côté impair du n°1 au n°23	
Avenue Henri Ravera	Côté impair du n°1 au n°19	Côté pair du n°2 au n°18
Avenue Jean Baptiste Fortin	Côté impair du n°17 à la fin	
Clos des Benards	Totalité	
Place de la République	Totalité	
Rue Dampierre	Totalité	
Rue de Fontenay	Totalité	
Rue de la Division Leclerc	Totalité	
Rue de la lisette	Côté impair du n°1 au n°19 bis	Côté pair du n°2 au n°18
Rue de la Mairie	Totalité	
Rue de la République	Totalité	
Rue des Benards	Totalité	
Rue Froide	Côté impair du n°1 au n°3	
Rue Ledru Rollin	Côté impair du n°1 au n°3	Côté pair du n°2 au n°8
Rue Léon Blum	Totalité	
Rue Louis Charles Boileau	Du n°1 au n°10	

Rue Salvador Allende	Totalité	
Rue Serpentine	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°2 Lieu de vote : ECOLE MAURICE THOREZ 41, rue Albert Petit		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Poitou	Totalité	
Avenue Albert Petit	Côté impair du n°19 au n°41 bis	Côté pair du n°20 au n°40
Avenue Henri Barbusse	Côté pair du n°2 au n°8	
Rue des Blains	Côté pair du n°2 au n°16	
Rue des Meuniers	Côté impair du n°1 au n°21	Côté pair du n°2 au n°22
Rue Enguehard	Totalité	
Rue François Laurent Gibon	Totalité	
Rue Hardenberg	Totalité	
Rue Marc Sangnier	Du n°35 à la fin	
Sentier des Monceaux	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°3 Lieu de vote : ECOLE ALBERT PETIT 17, rue Pablo Neruda		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Chevreuse	Totalité	
Allée des Mathurins	Totalité	
Avenue Albert Petit	Côté pair du n°2 au n°18	
Avenue du Maréchal Foch	Côté impair du n°25 au n°79	
Impasse des Monceaux	Totalité	
Résidence Etienne Hajdu	Du n°1 au n°10	
Rue de la Lisette	Du n°20 à la fin	
Rue de la Porte d'En Bas	Totalité	
Rue des Lilas	Totalité	
Rue des Mathurins	Totalité	
Rue des Monceaux	Totalité	
Rue Pablo Neruda	Totalité	
Sentier des Brugnauts	Totalité	
Square Fernand Léger	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°4 Lieu de vote : ECOLE LANGEVIN 5, rue Louis Charles Boileau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Clos des Vignes	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	Totalité	
Avenue Jean-Baptiste Fortin	Côté pair du n°18 à la fin	
Chemin Latéral	Totalité	
Rue Alphonse Pluchet	Totalité	
Rue Blanchard	Totalité	
Rue du Moulin Blanchard	Totalité	
Rue Froide	Côté impair du n°5 au n°9	
Rue Ledru Rollin	Côté impair du n°5 à la fin	Côté pair du n°10 à la fin
Rue Perrotin	N°38	
Rue Pierre Semard	Totalité	
Sentier de la Fontaine Voeux	Totalité	
Square de la Prémonnière	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°5			
Lieu de vote : ECOLE LANGEVIN			
5, rue Louis Charles Boileau			
Nom de la rue		N°dans la rue	
Allée Jacques Brel		Côté pair du n° 2 à la fin	
Avenue de la Garlande		Totalité	
Avenue Henri Barbusse		Côté impair du n°13 au n°19	
Avenue Henri Ravera		Côté pair du n°20 au n°100	Côté impair du n°21 au n°107
Avenue Jean Jaurès		Côté pair du n°2 à la fin	Côté impair du n°17 à la fin
Avenue Jean-Baptiste Fortin		Côté impair du n°1 au n°15 bis	Côté pair du n°2 au n°12 bis
Résidence Picasso		Totalité	
Rue de l'Egalité		Totalité	
Rue Froide		Côté pair du n°2 à la fin	
Rue Marc Sangnier		Du n°1 au n°34	
Villa Aubouin		Totalité	
Voie des Suisses		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°6			
Lieu de vote : ECOLE JOLIOT CURIE			
59, rue de Verdun			
Nom de la rue		N°dans la rue	
Allée des Tilleuls		Totalité	
Allée du Prunier Hardy		Totalité	
Allée Jacques Brel		Côté impair du n°1 à la fin	
Avenue Henri Ravera		Côté pair du n°106 au n°144	Côté impair du n°169 au n°215
Rue de Verdun		Côté impair du n°1 au n°63	
Rue Pasteur		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°7			
Lieu de vote : ECOLE HENRI WALLON			
2, avenue de Stalingrad			
Nom de la rue		N°dans la rue	
Avenue Henri Ravera		Côté pair du n°178 à la fin	
Avenue Jean Jaurès		Côté impair du n°1 au n°15	
Avenue Marx Dormoy		Totalité	
Avenue Stalingrad		Totalité	
Rue Albert Fririon		Totalité	
Rue de la Pierre Plate		Totalité	
Rue de la Résistance		Totalité	
Rue des Mirabelliers		Totalité	
Rue du Colonel Fabien		Totalité	
Rue Jean Marin Naudin		Totalité	
Rue Marcel Viguier		Totalité	
Rue Maurice Pruniaux		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8			
Lieu de vote : GYMNASE JOLIOT CURIE			
59, rue de Verdun			
Nom de la rue		N°dans la rue	
Allée Anatole France		Totalité	

Rue de Kirovakan	Totalité	
Rue de Turin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : ECOLE JOLIOT CURIE 59, rue de Verdun		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Rue Claude Debussy	Totalité	
Rue Frédéric Chopin	Totalité	
Rue Mozart	Totalité	
Rue Rossini	Totalité	
Rue Serge Prokofiev	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : ECOLE HENRI WALLON 2, avenue de Stalingrad		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée des Terres Abonnées	Totalité	
Avenue Aristide Briand	Du n°2 au n°104	
Avenue Victor Hugo	Du n°2 à la fin	
Rond point des Martyrs de Chateaubriand	Du n°1 au n°15	Du n°2 au n°14
Rue Assia Djebar	Totalité	
Rue de Verdun	Du n°95 à la fin	
Rue Gustave Courbet	Totalité	
Rue Romain Rolland	Totalité	
Villa Jean Marin Naudin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : ECOLE HENRI WALLON 2, avenue de Stalingrad		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Avenue Louis Pasteur	Du n°14 à la fin	
Rue de la Bièvre	Totalité	
Rue de la Megisserie	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : ECOLE JOLIOT CURIE 59, rue de Verdun		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée des Orchidées	Du n°2 au n°10	
Avenue Henri Barbusse	Du n°22 à la fin	Du n°35 à la fin
Avenue Louis Pasteur	Du n°11 à la fin	
Rue de Verdun	Du n°2 à la fin	Du n°73 au n°93
Rue Gabriel Cosson	Du n°1 à la fin	
Square Marcel Lods	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°13 Lieu de vote : GYMNASE JOLIOT CURIE 59, rue de Verdun		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée de la Madeleine	Totalité	
Allée des Orchidées	Du n°1 à la fin	Du n°12 à la fin
Allée Georges Brassens	Du n°1 au n°9	Du n°2 au n°8
Avenue Henri Barbusse	Du n°21 au n°27	Du ° 10 au n°20
BUREAU DE VOTE N°14 Lieu de vote : ECOLE NIKI DE SAINT-PHALLE 1, Allée Niki de Saint-Phalle		

Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée Maurice Langlet	Totalité	
Rue des Colibris	Du n°2 à la fin	
Rue des Pervenches	Totalité	
Rue du Champ des Oiseaux	Du n°2 à la fin	
Rue Jean Longuet	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15 Lieu de vote : COLLEGE HENRI BARBUSSE 69 bis, avenue Albert Petit		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Avenue Albert Petit	Du n°43 au n°67Bis	Du n°42 au n°70
Avenue Aristide Briand	Du n°106 au n°160	
Avenue Louis Pasteur	Du n°1 au n°9	Du n°2 au n°12
Cité de la Concorde	Du n°2 à la fin	
Rue André Ox	Totalité	
Rue Bertie Albrecht	Totalité	
Rue Charles Michels	Totalité	
Rue de Robinson	Totalité	
Rue de Verrières	Totalité	
Rue des Meuniers	Côté impair du n°23 à la fin	Côté pair du n°24 à la fin
Rue du Docteur Charcot	Totalité	
Rue du Progrès	Du n°1 à la fin	
Rue Haig Tbirian	Totalité	
Rue Léo Ferré	Du n°2 à la fin	
Rue Madame Curie	Totalité	
Rue Robert Pontet	Totalité	
Square Léo Ferré	Du n°1 à la fin	
Villa des Iris	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16 Lieu de vote : COLLEGE HENRI BARBUSSE 69 bis, avenue Albert Petit		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Avenue Albert Petit	Du n°69 à la fin	Du n°72 à la fin
Avenue Aristide Briand	Du n°162 au n°212	
Avenue Paul Vaillant Couturier	Totalité	
Impasse Jeanne d'Arc	Totalité	
Passage Marie Michel Bioret	Totalité	
Résidence des Buttes	Totalité	
Rue Blaise Pascal	Totalité	
Rue de la Briqueterie	Totalité	
Rue de la Liberté	Du n°1 à la fin	Du n°2 à la fin
Rue de la Participation	Totalité	
Rue des Blains	Du n°18 à la fin	Du n°1 à la fin
Rue des Bois	Totalité	
Rue des Buttes	Totalité	
Rue des Capucines	Totalité	
Rue des Prés	Totalité	
Rue du 17 octobre 1961	Totalité	
Rue Patry	Totalité	
Rue Sophie Germain	Totalité	
Sente de la Pointe des Buttes	Totalité	
Sentier de la Roue	Totalité	

Sentier du Bas des Buttes	Totalité
Square Edmond Barbanson	Totalité
BUREAU DE VOTE N°17 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PAUL VAILLANT COUTURIER 26, avenue Paul Vaillant Couturier	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée de la Paix	Totalité
Allée de l'Abbé Grégoire	Totalité
Allée Mirabeau	Totalité
Square Montesquieu	Du n°1 à la fin
Square Schoelcher	Totalité
BUREAU DE VOTE N°18 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE PAUL VAILLANT COUTURIER 26, avenue Paul Vaillant Couturier	
Nom de la rue	N°dans la rue
Avenue Aristide Briand	Du n°214 à la fin
Avenue des Fleurs	Totalité
Impasse du Pont Royal	Totalité
Rue Abraham Lincoln	Totalité
Rue des Bas Longchamps	Totalité
Rue du Pont Royal	Totalité
Rue du Port Galand	Totalité
Villa des Longchamps	Totalité
BUREAU DE VOTE N°19 Lieu de vote : ECOLE PAUL ELUARD 1, Mail des Tertres	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Bas Coquarts	Du n°1 à la fin
Allée des Charmilles	Du n°2 au n°16
Allée des Marronniers	Du n°1 à la fin
Résidence du Port Galand	Du n°2 à la fin
Rue de la Sarrazine	Totalité
Rue des Bas Coquarts	Totalité
Rue des Coquarts	Totalité
Rue des Frères Lumière	Totalité
Rue des Pichets	Totalité
Rue du Docteur Albert Schweitzer	Totalité
Rue Edouard Branly	Totalité
BUREAU DE VOTE N°20 Lieu de vote : ECOLE PAUL ELUARD 1, Mail des Tertres	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée Paul Eluard	Du n°1 à la fin
Avenue de Bourg-la Reine	Du n°2 à la fin
Avenue de Montrouge	Du n°2 à la fin
Mail des Tertres	Totalité
Place de la Fontaine Gueffier	Du n°1 à la fin
Place des Tertres	Totalité
Rue de la Fontaine	N° 67 et 69
Rue des Marronniers	Du n°1 à la fin
Rue des Tertres	Du n°1 au n°11 Du n°2 au n°40
Rue des Violettes	Totalité

Rue du Général Sarrail	Totalité
Rue Germaine	Totalité
Rue Léon Bernard	Totalité
Sentier de Paris à Sceaux	Du n°2 à la fin
Sentier des Sablons	Du n°2 à la fin
BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : ECOLE MARCEL CACHIN 4, Mail des Cuverons	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Rosiers	Du n°1 à la fin
Avenue du Maréchal Foch	Du n°81 à la fin
Impasse de la Renardière	Du n°1 à la fin
Mail des Cuverons	Totalité
Place des Brugnauts	Totalité
Rue de la Fontaine	Du n°2 au n°70
Rue des Brugnauts	Totalité
Rue des Cuverons	Totalité
Sente des Cuverons	Du n°2 à la fin

BUREAU DE VOTE N°22 Lieu de vote : ANCIENNE MAIRIE – SALLE CAILLAT 1, rue de la Mairie	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Acacias	Totalité
Allée du Parc	Totalité
Avenue Albert Petit	Côté impair du n°1au n°17
Avenue Gabriel Péri	Totalité
Avenue Henri Barbusse	Côté impair du n°1 au n°11
Place du Treize octobre	Totalité
Rue Adèle	Totalité
Rue des Fossés	Totalité
Rue des Olivettes	Totalité
Rue du Clos Lapaume	Totalité
Rue Etienne Dolet	Totalité
Rue Pierre Brossolette	Totalité
Villa des Olivettes	Totalité

Arrêté DCL/BRGE n° 2022-155 du 25 août 2022
instituant les bureaux de vote dans la commune de Châtenay-Malabry

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2021-237 du 10 août 2021 instituant les bureaux de vote dans la commune de Châtenay-Malabry,

Vu la demande du maire de Châtenay-Malabry en date du 2 août 2022,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Châtenay-Malabry sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureaux centralisateurs
Présidentielles, européennes, législatives (13 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 6), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de ville 26 rue du docteur Le Savoureux

ARTICLE 4 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 5 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Châtenay-Malabry sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 25 août 2022

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

signé

Pascal GAUCI

CHATENAY MALABRY – Liste des bureaux de vote

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2022-155 du 25 août 2022 – 13^{ème} circonscription

Numéro	Désignation	Adresse	Canton n° 6
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE	26 rue du docteur Le Savoureux	Châtenay-Malabry
2	ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE BROSSOLETTE	61 rue Jean Longuet	Châtenay-Malabry
3	GYMNASE PIERRE BROSSOLETTE	1 impasse de Sceaux	Châtenay-Malabry
4	ECOLE MATERNELLE PIERRE BROSSOLETTE	63 rue Jean Longuet	Châtenay-Malabry
5	ECOLE PIERRE MENDES FRANCE	37 rue des Vallées	Châtenay-Malabry
6	ECOLE PIERRE MENDES FRANCE	37 rue des Vallées	Châtenay-Malabry
7	ECOLE MATERNELLE THOMAS MASARYK	2 rue Marie Bonneval	Châtenay-Malabry
8	CRECHE MAGDELEINE RENDU	10 place François Simiand	Châtenay-Malabry
9	ECOLE LEONARD DE VINCI	Place Léonard de Vinci	Châtenay-Malabry
10	ECOLE JEAN JAURES - Salle polyvalente	21, chemin du Loup Pendu	Châtenay-Malabry
11	ECOLE JEAN JAURES - Réfectoire	21, chemin du Loup Pendu	Châtenay-Malabry
12	ECOLE JULES VERNE	Place de l'Enfance	Châtenay-Malabry
13	ECOLE JULES VERNE	Place de l'Enfance	Châtenay-Malabry

14	ECOLE JULES VERNE	Place de l'Enfance	Chatenay-Malabry
15	COLLEGE PIERRE BROSSOLETTE	57 rue Jean Longuet	Chatenay-Malabry
16	ECOLE MATERNELLE LES MOUILLEBOEUF	4/12 rue Gustave Robin	Chatenay-Malabry
17	ECOLE MATERNELLE PIERRE BROSSOLETTE	63 rue Jean Longuet	Chatenay-Malabry
18	CENTRE DE LOISIRS SUZANNE BUISSON	Rue Saint Exupéry	Chatenay-Malabry
19	ECOLE PIERRE MENDES FRANCE	37 rue des Vallées	Chatenay-Malabry

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE		
26, rue du docteur Le Savoureux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean Jaurès	Du n°39 au n°117 côté impair	Du n°44 au n°116 côté pair
Avenue Roger Salengro	Du n°97 à la fin côté impair	
Impasse de l'Avenir	Totalité	
Rue des Prés-Hauts	Totalité	
Rue du Docteur Le Savoureux	Totalité	
Rue Roland Gosselin	Totalité	
Hors commune		
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE BROSSOLETTE		
61 rue Jean Longuet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Pépinières	Totalité	
Avenue de Chastenay	Totalité	
Avenue des Quatre Chemins	Du n°42 au n°88 côté pair	
Avenue Edouard Depreux	Totalité	
Avenue Roger Salengro	Du n° 1 au n° 49 côté impair	
Avenue Roger Salengro	Du n°1 au n°49	
Cours du Commerce	Du n° 1 au n° 39	
Impasse du Cachalot	Totalité	
Place de la Baleine	Totalité	
Rue Auguste Pouillé	Totalité	
Rue de l'Oiseau Bleu	Totalité	
Rue du Harpon	Totalité	
Rue du Mérou	Totalité	
Rue du Poisson Bleu	Totalité	
Rue Garros	Totalité	
Rue Guynemer	Totalité	
Rue Hélène Roederer	Totalité	
Rue Jacqueline	Totalité	
Rue Marc Sangnier	Totalité	
Rue Marguerite	Totalité	
Rue Pégoud	Totalité	

Venelle Carmin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 3 Lieu de vote : GYMNASSE PIERRE BROSSOLETTE 1 Impasse de Sceaux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Malézieux	Totalité	
Allée du Cèdre	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	Totalité	
Avenue du Parc	Totalité	
Cours du Commerce	Du n° 40 à la fin	
Impasse de Sceaux	Totalité	
Jardins de la Vallée	Totalité	
Rue Colbert	Totalité	
Rue des Tournelles	Totalité	
Rue du Général de Gaulle	Totalité	
Rue Manon	Totalité	
Venelle d'Ambre	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 4 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PIERRE BROSSOLETTE 63 rue Jean Longuet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Claude Debussy	Totalité	
Allée des pinsons	Totalité	
Allée Emmanuel Chabrier	Totalité	
Allée Gabriel Fauré	Totalité	
Allée Hector Berlioz	Totalité	
Allée Maurice Ravel	Totalité	
SUITE BUREAU N° 4		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Sully Prud'homme	Totalité côté impair	
Chemin de la Croix Blanche	Totalité	
Grande voie des Vignes	Totalité	
Petite voie des Vignes	Totalité	
Place de l'Eglise	Totalité	
Place Léo Delibes	Totalité	
Place Voltaire	Totalité	
Rue Benoist	Totalité	
Rue Charles Gounod	Totalité	
Rue de l'Eglise	Totalité	
Rue du Lavoir	Totalité	
Rue Garnier	Totalité	
Rue Henri Marrou	du n°1 au n°19 côté impair du	n°2 au n°22 côté pair
Rue Sainte Catherine	Totalité	
Rue Voltaire	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 5 Lieu de vote : ECOLE PIERRE MENDES FRANCE 37 rue des Vallées		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Mésange	Totalité	
Allée des Fauvettes	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Du n°54 au n°128 côté pair	

Rue des Vallées	Totalité	
Rue Henri Marrou	Du n°21 à la fin côté impair	Du n°24 à la fin côté pair
Rue Léon Martine	Du n°1 au n°19 côté impair	Du n°0 au n°18 côté pair
Rue Paul Girondeau	Totalité	
Rue Vincent Fayot	Totalité	
Voie Perdue	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°6 Lieu de vote : ECOLE PIERRE MENDES FRANCE 37 rue des Vallées		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Poirier du Gange	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Du n°97 au n° 129 et du n°131 au n°223 côté impair	Du n° 130 au n° 222 Côté impair
Avenue du Bois de Verrières	Totalité	
Résidence des Turlurets	Totalité	
Résidence La Briaude	Totalité	
Rue des Cerisiers	Totalité	
Rue des Grillons	Totalité	
Rue des Turlurets	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	Totalité	
Rue Jean-Baptiste Clément	Totalité	
Rue Joseph Lahuec	Totalité	
Rue Pierre Mendès France	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°7 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE THOMAS MASARYK 2 rue Bonneval		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Chataigneraie	Totalité	
Allée Eugène Clotrier	Totalité	
Allée Marcel Sembat	Totalité	
Allée Marcellin Berthelot	Totalité	
Allée Victor Hugo	Totalité	
Allée Victor Schoelcher	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Du n°225 au n°295 côté impair	
Avenue Paul de Rutté	du 3 à la fin	
Chemin de la Bordure du Bois	Totalité	
Place Jean Allemane	Totalité	
Route Forestière de la Corneille aux Bois	Totalité	
Rue de l'Egalité	Totalité	
SUITE BUREAU N° 7		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue du Général Duval	Totalité	
Rue Henri Barbusse	Totalité	
Rue Lamartine	Totalité	
Rue Marie Bonneval	Totalité	
Square Paul Vaillant Couturier	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8 Lieu de vote : CRECHE MAGDELEINE RENDU 10 place François Simiand		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Albert Thomas	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Du n°297 au n°303 côté impair	

Place François Simiand	Totalité
Rue Aristide Briand	Totalité
Rue Charles Longuet	Totalité
Rue Edouard Vaillant	du n°1 au n°15 côté impair du n°0 au n°28 côté pair
Rue Eugène Pottier	Totalité
Rue Eugène Varlin	Totalité
Rue Paul Lafargue	Totalité
Rue Pierre Renaudel	Totalité
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : ECOLE LEONARD DE VINCI Place Léonard de Vinci	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Bréguet	Totalité
Allée Clément Ader	Totalité
Allée des Frères Wright	Totalité
Rue Pilâtre de Rozier	Totalité
Allée Gabriel Voisin	Totalité
Allée Icare	Totalité
Avenue Francis de Pressensé	du n°13 à la fin
Avenue Léonard de Vinci	Totalité
Avenue Paul de Rutté	du n°1 au n°2 quinter
Route de Saint-Leu	Totalité
Route du Plessis Piquet	Totalité
Rue Benoît Malon	Totalité
Rue Edouard Vaillant	du n°17 à la fin côté impair du n°30 à la fin côté pair
Rue Emile Durkheim	Totalité
Rue Robert Hertz	Totalité
Square Bassompierre	Totalité
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : ECOLE JEAN JAURES – Salle polyvalente 21 Chemin du Loup Pendu	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée du Guézon	Totalité
Allée Marie-Louise	Totalité
Avenue Amélie	Totalité
Avenue de Bel Air	Totalité
Avenue de la Division Leclerc	du n°416 à la fin côté pair
Avenue de la Fontaine	Totalité
Avenue de Malabry	Totalité
Avenue des Quatre Fusillés	Totalité
Avenue du Bois	Totalité
Avenue Séverine	Totalité
Chemin des Martyrs de la Résistance	Totalité
Impasse Clos du Merisier	Totalité
Impasse Pierre Dupont	Totalité
Rond point du Petit Clamart	Totalité
Route de Bièvres	Totalité
Route de la Sygrie	Totalité
Route de Verrières	Totalité côté impair
Rue du Lieutenant Fernand Colin	Totalité
SUITE BUREAU N° 10	
Nom de la rue	N° dans la rue

Rue du Loup Pendu	Totalité	
Rue Henri de Latouche	du n°27 à la fin côté impair	du n°22 à la fin côté pair
Rue Nicolas Appert	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : ECOLE JEAN JAURES - Réfectoire 21, chemin du .Loup Pendu		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée André Louis	Totalité	
Allée Angélique	Totalité	
Allée de Verrières	Totalité	
Allée des Friches	Totalité	
Allée des Romantiques	Totalité	
Allée du Bocage	Totalité	
Allée Fallot	Totalité	
Allée Forestière	Totalité	
Allée Jeanne	Totalité	
Allée Marguerite	Totalité	
Avenue de Bellevue	Totalité	
Avenue des Tilleuls	Totalité	
Avenue Jean Jaurès	Du n°349 à la fin côté impair	Du n°180 à la fin côté pair
Avenue Maximilien Robespierre	Totalité	
Chemin de l'Orme Mort	Totalité	
Chemin de la Vallée aux Loups	Totalité	
Chemin de la Vallée d'Aulnay	Totalité	
Rue Eugène Sue	Totalité	
Rue Henri de Latouche	Du n°1 au n°25 côté impair	Du n°0 au n°20 côté pair
Rue Jules Barbier	Totalité	
Rue Sintès	Totalité	
Voie de l'Orme Mort	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : ECOLE JULES VERNE Place de l'Enfance		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Henri Matisse	Totalité	
Allée Toulouse Lautrec	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Du n°224 au n°414 côté pair	
Chemin de la Justice	Totalité	
Rue Auguste Renoir	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°13 Lieu de vote : ECOLE JULES VERNE Place de l'Enfance		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Edith Piaf	Totalité	
Allée Georges Brassens	Totalité	
Allée Jacques Brel	Totalité	
Allée Jean Cocteau	Totalité	
Allée Juliette Récamier	Totalité	
Allée Maurice Utrillo	Totalité	
Allée Michel Berger	Totalité	
Avenue Jean Jaurès	Du n°147 au n°347 côté impair	Du n°142 au n°178 côté pair

Mail des Houssières	Totalité	
Rue Claude Monet	Totalité	
Rue Paul Gauguin	Totalité	
Rue René Louis Lafforgue	Totalité	
Villa Yves Montand	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°14 Lieu de vote : ECOLE JULES VERNE Place de l'Enfance		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Géo André	Totalité	
Allée Georges Vallerey	Totalité	
Allée Jean Bouin	Totalité	
Allée Jules Noël	Totalité	
Allée Paul Eluard	Totalité	
Allée Yves du Manoir	Totalité	
Avenue Jean Jaurès	Du n°119 au n°145 côté impair	Du n°118 au n°140 côté pair
Avenue Roger Salengro	Du n°52 à la fin côté pair	
Chemin du Potager	Totalité	
Place Jean-Baptiste Corot	Totalité	
Rue Paul Cézanne	Totalité	
Rue d'Aulnay	Du n°133 au n°145 côté impair	
Rue de Châteaubriand	Totalité	
Rue de Verdun	Totalité	
Rue Eugène Sinet	Du n°1 à la fin côté impair	
Rue Jules Verne	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15 Lieu de vote : COLLEGE PIERRE BROSOLETTTE 57 rue Jean Longuet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de l'Horizon	Totalité	
Avenue des Quatre Chemins	Du n°0 au n°40 côté pair	
Avenue Roger Salengro	Du n°0 au n°50 côté pair	
Rue Anatole France	Du n°25 à la fin côté impair	Du n°28 à la fin côté pair
Rue Camille Pelletan	Du n°1 au n°29 côté impair	Du n°0 au n°24 côté pair
Rue d'Aulnay	Du n°147 à la fin côté impair	Du n°142 au n°166 côté pair
Rue du Professeur Einstein	Totalité	
Rue du Professeur Fleming	Totalité	
Rue du Professeur Leroux	Totalité	
Rue Eugène Sinet	Du n°0 à la fin côté pair	
Rue Pasteur	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES MOUILLEBOEUF 4-12 rue Gustave Robin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Aulnes	Totalité	
Allée des Marronniers	Totalité	
Allée des Mouilleboeufs	Totalité	
Avenue de Robinson	Totalité	
Avenue du Plessis	Totalité	
Résidence Demeures du Plessis	Totalité	

Rue Anatole France	Du n°1 au n°23 côté impair	Du n°0 au n°26 côté pair
Rue Camille Pelletan	Du n°31 à la fin côté impair	Du n°26 à la fin côté pair
Rue des Gallardons	Totalité	
Rue Gustave Robin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PIERRE BROSSOLETTE		
63 rue Jean Longuet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean Jaurès	du n°1 au n°37 côté impair	du n°0 au n°42 côté pair
Avenue Roger Salengro	du n°51 au n°95 côté impair	
Résidence du domaine de Seignelay	Totalité	
Rue Jean Longuet	Totalité	
Sentier des torques	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°18		
Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS SUZANNE BUISSON		
Rue Saint Exupéry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Esnault Pelterie	Totalité	
Allée Guisepppe Verdi	Totalité	
Allée Jean Mermoz	Totalité	
Allée Louis Blériot	Totalité	
Allée Maryse Bastié	Totalité	
Allée Santos Dumont	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Du n°305 à la fin côté impair	
Avenue des Frères Montgolfier	Totalité	
Avenue Francis de Pressensé	Du n°0 au n°12 quinter	
Avenue Saint-Exupéry	Totalité	
Place Cyrano de Bergerac	Totalité	
Résidence Verdi	Totalité	
Square Henri Sellier	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°19		
Lieu de vote : ECOLE PIERRE MENDES FRANCE		
37 rue des Vallées		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Chemin de Chatenay	Totalité	
Rue du Petit Chatenay	Totalité	
Rue Léon Martine	Du n° 21 à la fin côté impair	Du n° 20 à la fin côté pair
Rue de Saclay	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Du n° 1 au n° 95 côté impair	Du n° 2 au n° 52 côté pair

Arrêté DCL/BRGE n° 2022-156 du 25 août 2022
instituant les bureaux de vote dans la commune d'Issy-les-Moulineaux

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté préfectoral DCL/BRGE n° 2021-239 du 10 août 2021 instituant les bureaux de vote dans la commune d'Issy-les-Moulineaux,

Vu la demande du maire d'Issy-les-Moulineaux,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune d'Issy-les-Moulineaux sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureaux centralisateurs
Présidentielles, européennes, législatives (10 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 15 : Issy-les-Moulineaux), municipales et référendums	Bureau n° 1 Centre Administratif Départemental Salle de réunion 47 rue du Général Leclerc

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune d'Issy-les-Moulineaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 25 août 2022

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Pascal GAUCI

ISSY-LES-MOULINEAUX – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-156 du 25 août 2022 - 10^{ème} Circonscription

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL SALLE DE REUNION	47, rue du Général Leclerc	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
2	PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY I	25, avenue Victor Cresson	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
3	PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY II	25, avenue Victor Cresson	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
4	ESPACE JEUNES ANNE FRANK	15, rue Diderot	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
5	ESPACE SAVARY	4, rue du Général Leclerc	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
6	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE	1, rue Maurice Champeau	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
7	ECOLE SAINT EXUPERY	12, rue Eliane Jeannin Garreau	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
8	ECOLE MATERNELLE RENAN PREAU	23, rue Ernest Renan	N° 15 : Issy-les- Moulineaux

9	ECOLE MATERNELLE RENAN REFECTOIRE	23, rue Ernest Renan	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
10	MAISON DES HAUTS D'ISSY 1	16, rue de l'Abbé Derry	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
11	ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE	17, rue de l'Abbé Derry	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
12	ECOLE JUSTIN OUDIN 1	2-4, allée Lucie Aubrac	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
13	ECOLE JUSTIN OUDIN 2	2-4, allée Lucie Aubrac	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
14	GYMNASE ALAIN MIMOUN	Rue Rabelais	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
15	ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE SALLE POLYVALENTE -	1, boulevard Rodin	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
16	ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE HALL D'ACCUEIL	1, boulevard Rodin	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
17	ECOLE MATERNELLE CLAUDE BOUJON	3, rue des Acacias	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
18	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
19	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
20	GYMNASE JACQUES GODDET	237 rue Jean-Jacques Rousseau	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
21	GYMNASE JACQUES GODDET	237 rue Jean-Jacques Rousseau	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
22	ECOLE MATERNELLE LES PONCEAUX	18/20, rue de Meudon	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
23	ECOLE MATERNELLE LES PONCEAUX	18/20, rue de Meudon	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
24	ECOLE ELEMENTAIRE SAINT GERMAIN	26, avenue Jean Monnet	N° 15 : Issy-les- Moulineaux

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
25	ECOLE ELEMENTAIRE LES EPINETTES ATELIER	38 bis, rue d' Erevan	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
26	ECOLE MATERNELLE LES EPINETTES REFECTOIRE	7, rue Honoré Fragonard	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
27	ECOLE ELEMENTAIRE LES EPINETTES SALLE POLYVALENTE	3, rue Honoré Fragonard	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
28	GYMNASE JACQUES GODDET	237, rue Jean-Jacques Rousseau	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
29	ECOLE MATERNELLE DU COLOMBIER	12/14, Cours Saint Vincent	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
30	ECOLE MATERNELLE CHABANNE	53/55, rue Pierre Poli	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
31	ESPACE ANDRÉE CHEDID	60 rue du Général Leclerc	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
32	PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY III	25, avenue Victor Cresson	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
33	ECOLE MATERNELLE LES VARENNES	21, villa Marguerite	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
34	MAISON DES HAUTS D'ISSY 2	16, rue de l'Abbé Derry	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
35	GYMNASE ALAIN MIMOUN	Rue Rabelais	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
36	ECOLE ROBERT DOISNEAU	26, rue Jacques-Henri Lartigue	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
37	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
38	ECOLE LES AJONCS	31, rue du Docteur Lombard	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
39	ECOLE MATERNELLE JULES FERRY	13, rue Jules Ferry	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
40	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE REFECTOIRE	1, rue Maurice Champeau	N° 15 : Issy-les- Moulineaux

41	<u>ECOLE MARIE MARVINGT</u> uniquement en 2022 et 2023 : ESPACE ICARE	19, rue Vaudétard 31, boulevard Gambetta	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
42	ECOLE LE PETIT TRAIN VERT	23, rue Eugène Atget	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
43	ECOLE LES AJONCS II	31, rue du Docteur Lombard	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
44	ECOLE DU COLOMBIER II	12/14, Cours Saint Vincent	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
45	ECOLE LOUISE MICHEL 1	34/36, rue du Docteur Zamenhoff	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
46	ECOLE LOUISE MICHEL 2	34/36, rue du Docteur Zamenhoff	N° 15 : Issy-les- Moulineaux
47	ECOLE DES CHARTREUX	40, rue de Champ Chardon	N° 15 : Issy-les- Moulineaux

BUREAU DE VOTE N°1	
Lieu de vote : CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL – SALLE DE REUNION	
47, rue du Général Leclerc	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Jean Jaurès	Du n°17 à la fin
Rue du Général Leclerc	Du n°25 au n°59 Du n°60 au n°62
Rue Etienne Dolet	Côté pair, du n° 2 à la fin
Rue Lamartine	Totalité
Rue Minard	Côté pair, du n°8 au n°16
Rue Prudent Jassede	Totalité
BUREAU DE VOTE N°2	
Lieu de vote : PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY I	
25, avenue Victor Cresson	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Victor Cresson	Côté impair, du n°1 au n°27 ter
Place du 8 mai 1945	Totalité
Rue Auguste Gervais	Côté pair, du n°2 au n°32
Rue Pierre Brossolette	Côté pair du n°2 au n° 30
Rue Edouard Branly	Totalité
Rue Emile Zola	Totalité
Rue Lasserre	Totalité
Rue Marcelin Berthelot	Côté impair, du n°1 à la fin
Rue Telles-de-la-Poterie	Côté pair, du n°2 à la fin
Villa du Parc	Totalité
BUREAU DE VOTE N°3	
Lieu de vote : PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY II	
25, avenue Victor Cresson	
Nom de la rue	N° dans la rue

Allée Hoche	Totalité	
Avenue Victor Cresson	Côté pair, du n°6 au n°42	
Boulevard Galliéni	Côté impair, du n°57 au n°85	
Rue Adolphe Chérioux	Totalité	
Rue Anatole France	Totalité	
Rue Hoche	Côté impair, du n°27 au n°57	Côté pair, du n°26 bis au n°54
BUREAU DE VOTE N°4 Lieu de vote : ESPACE JEUNES ANNE FRANK 15, rue Diderot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Côté impair du n°1 au n°27	Côté pair du n°2 au n°26
Boulevard des Frères Voisin	Totalité	
Rue Charlot	Côté impair, du n° 1 à la fin	
Rue Diderot	Côté impair du n°1 au n°25	
Rue du Général Leclerc	Côté pair du n°34 au n°48	
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté impair du n°1 au n°21	Côté pair du n°2 au n°46
Rue Horace Vernet	Côté impair du n° 1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°22
Rue Kléber	Côté impair du n°1 au n°19	Côté pair du n°2 au n°20
Rue Marceau	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°5 Lieu de vote : ESPACE SAVARY 4, rue du Général Leclerc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Voltaire	Totalité	
Passage de l'Industrie	Côté pair du n° 2 à la fin	
Rue de Vanves	Totalité	
Rue du Général Leclerc	Côté impair du n° 1 au n° 23	Côté pair du n°2 au n°20
Rue Ernest Renan	Côté impair du n° 35 au n° 39	
Rue Minard	Côté impair du n°1 au n° 15	N° 2
Rue Vaudetard	Côté impair du n° 1 à la fin	Côté pair du n° 26 à la fin
Rue Voltaire	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°6 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE - 1, rue Maurice Champeau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Chapelle Saint Sauveur	Totalité	
Rue Courteline	Totalité	
Rue du Colonel Avia	Côté impair du n° 1 à la fin	
Rue Ernest Renan	Côté pair du n°36 au n°38 bis	
Rue Foucher Lepelletier	Côté pair du n°2 au n°38	
Rue Guynemer	Côté impair du n°1 au n°61	Côté pair du n°2 au n°34
Rue Maurice Champeau	Totalité	
Rue Parmentier	Côté pair du n°2 à la fin	
Rue Séverine	Côté impair du n°1 au n°25	Côté pair du n°2 au n° 32
BUREAU DE VOTE N°7 Lieu de vote : ECOLE SAINT-EXUPERY - 12, rue Eliane Jeannin-Garreau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue d'Oradour-sur-Glane	Côté pair du n°2 au n°24	

Rue Elianne Jeannin-Garreau	Totalité	
Rue Foucher Lepelletier	Côté impair du n°1 au n°33	
Rue Jeanne d'Arc	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE RENAN – PREAU 23, rue Ernest Renan		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Claude Matrat	Totalité	
Rue du Quatre septembre	Côté impair du n°1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°8
Rue Georges Marie	Côté impair du n°1 au n°13	
Rue Jules Edouard Voisembert	Côté pair du n°2 à la fin	
Square Marcel Fournier	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE RENAN – REFECTOIRE / 23, rue Ernest Renan		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de l'Université	Totalité	
Allée Jean Nicot	Totalité	
Esplanade de la Manufacture	Totalité	
Passage de l'Industrie	Côté impair du n° 1 à la fin	
Rue du Quatre Septembre	Côté pair du n°10 à la fin	
Rue Ernest Renan	Côté impair du n°17 au n°33	
Rue Eugène Baudouin	Côté impair du n°1 au n°17	
Rue Georges Marie	N°15	Côté pair du n° 2 à la fin
Rue Jules-Edouard Voisembert	Côté impair du n° 1 à la fin	
Rue Maurice Hartmann	Totalité	
Rue Michelet	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : MAISON DES HAUTS D'ISSY 1 / 16, rue de l'Abbé Derry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	Côté pair du n°32 au n°38	
Avenue Jean Jaurès	Côté pair du n°20 à la fin	
Impasse Cloquet	Totalité	
Passage Saint-Jean	Totalité	
Place de l'Eglise	Totalité	
Rue Auguste Gervais	Côté impair du n°13 bis au n°23	
Rue de l'Abbé Derry	Côté impair du n°1 au n°5 bis	Côté pair du n°2 à la fin
Rue de l'Abbé Grégoire	Côté pair du n°2 à la fin	
Rue de la Glacière	Totalité	
Rue du Moulin de Pierre	Côté impair du n° 1 au n° 29	Côté pair du n° 2 au n° 40
Rue Gabriel Péri	Côté impair du n°1 au n°11	
Rue Georges-Marcel Burgun	Côté pair du n°2 au n°30	
Rue Jules Guesde	Côté impair du n°1 au n°7	
Rue Minard	Côté impair du n°17 au n°27	
Villa du Lycée	Côté pair du n°2 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE 17, rue de l'Abbé Derry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	Côté impair du n°41 au n°73	Côté pair du n°40 au n°68

Rue de l'Abbé Derry	Côté impair du n°7 à la fin	
Rue du Chevalier de la Barre	Totalité	
Rue Georges-Marcel Burgun	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Jean-Baptiste Potin	Côté pair du n°18 au n°34	
Rue Jules Guesde	Côté impair du n°27 à la fin	
Rue Lazare Carnot	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : ECOLE JUSTIN OUDIN 1 2-4, allée Lucie Aubrac		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Paix	Côté impair du n°1 à la fin	
Avenue du Général de Gaulle	Côté impair du n°87 au n°127	Côté pair du n°94 au n°124 bis
Impasse Baudin	Totalité	
Impasse des 3 Beaux Frères	Totalité	
Impasse des Tricots	Totalité	
Impasse Wagner	Totalité	
Rue de la Galerie	Totalité	
Rue de la Liberté	Totalité	
Rue du Fort	Côté impair du n°33 au n°61	Côté pair du n°34 bis au n°66
Rue du Moulin de Pierre	Côté impair du n°31 au n°35 ter	
Rue Gabriel Péri	Côté impair du n°13 au n°63	Côté pair du n°2 au n°60
Rue Jean-Baptiste Potin	Côté pair du n°36 au n°68	
Rue Jules Guesde	Côté pair du n°34 à la fin	
Rue Marius Breton	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Pierre Curie	Totalité	
Sentier de la Montézy	Totalité	
Sentier des Marcettes	Totalité	
Sentier des Pensards	Totalité	
Sentier des Tricots	Totalité	
Sentier du Petit Buvier	Totalité	
Villa de la Paix	Totalité	
Villa des Cerisiers	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°13 Lieu de vote : ECOLE JUSTIN OUDIN 2 2-4, allée Lucie Aubrac		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Lucie Aubrac	Totalité	
Avenue de la Paix	Côté pair du n°2 au n°134	
Avenue du Général de Gaulle	Côté impair du n°126 au n°176	
Avenue du Professeur Calmette	Totalité	
Chemin du Moulin	Totalité	
Cité des Haydamilles	Totalité	
Rue Barbès	Totalité	
Rue de la Martelle	Totalité	
Rue de l'Egalité	N° 1	
Rue du Chemin Vert	Côté pair du n°2 au n°18	
Rue du Fort	Côté impair du n°63 à la fin	Côté pair du n°66 bis à la fin

BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : GYMNASSE ALAIN MIMOUN		
Rue Rabelais		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Passage Jean Georget	Totalité	
Rue Benoît Malon	Totalité	
Rue d'Erevan	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue de l'Egalité	Côté impair du n°3 à la fin	Côté pair du n°4 au n°54
Rue de la Défense	Côté pair du n°56 au n°58	
Rue Emile Duployé	Côté impair du n°1 au n°21	Côté pair du n°2 au n°62 bis
Rue Madame	Totalité	
Rue Mademoiselle	Totalité	
Rue Sergent	Totalité	
Rue Tolstoï	Totalité	
Rue Verdi	Côté pair du n°2 à la fin	Côté impair du n°25 à la fin
Sentier des Epinettes	Totalité	
Villa du Tir	Totalité	
Villa Sergent	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE – SALLE POLYVALENTE		
1, boulevard Rodin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Carrières	Côté impair du n°1 à la fin	
Avenue Pasteur	Totalité	
Avenue Victor Cresson	Côté pair du n°59 au n°77	
Boulevard Rodin	Côté impair du n°1 au n°65	Côté pair du n°2 au n°44
Place du Président Kennedy	Totalité	
Rue de la Défense	Côté pair du n°24 au n°54	
Rue de l'Egalité	N° 2	
Rue Henri Tariel	Côté pair du n°2 à la fin	
Rue Maximilien Robespierre	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	Côté pair du n° 32 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE – HALL D'ACCUEIL		
1, boulevard Rodin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Bourgain	Totalité	
Avenue Victor Cresson	Côté pair du n°29 au n°57	
Rue Henri Tariel	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Telles-de-la-Poterie	Côté impair du n°1 à la fin	
Villa Telles-de-la-Poterie	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CLAUDE BOUJON		
3, rue des Acacias		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Citeaux	Côté impair du n°1 à la fin	
Allée des Ecoles	Totalité	
Allée des Maraîchers	Totalité	
Avenue Victor Cresson	Côté pair du n°46 au n°94	
Boulevard Galliéni	Côté pair du n°114 au n°116	
Boulevard Garibaldi	Côté impair du n°1 au n°39	

Impasse Fréret	Totalité		
Impasse Nouvelle	Totalité		
Rue de la Fraternité	Totalité		
Rue des Travailleurs	Totalité		
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté impair du n°93 à la fin		
Rue Edouard Naud	Totalité		
Rue Roger Salengro	Côté impair du n°19 à la fin	Côté pair du n°2 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°18			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY			
3, rue Jules Ferry			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée de Grenelle	Totalité		
Allée des Sablons	Totalité		
Allée Gustave Eiffel	Totalité		
Avenue Jean Bouin	Totalité		
Chemin Latéral	Totalité		
Quai de la Bataille de Stalingrad	Côté impair du n°127 au n°151		
Rue Camille Desmoulins	Côté impair du n°35 au n°53	Côté pair du n°86 à la fin	
Rue du Bateau-Lavoir	Totalité		
Rue du Capitaine Ferber	Côté pair du n°2 à la fin		
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté pair du n°70 à la fin		
Rue Jules Ferry	Côté pair du n°2 à la fin		
Rue Michel Jazy	Totalité		
BUREAU DE VOTE N°19			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY			
3, rue Jules Ferry			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Gallieni	Côté impair du n°1 au n°25	Côté pair du n°4 au n°66	
Impasse Lacour	Totalité		
Place du Président Robert Schuman	Totalité		
Quai du Président Roosevelt	Totalité		
Rue Bara	Totalité		
Rue Camille Desmoulins	Côté impair du n°1 au n°33	Côté pair du n°2 au n°84	
Rue Edouard Nieuport	Totalité		
Rue Gaston et René Caudron	Totalité		
Rue Maurice Berteaux	Totalité		
Rue Maurice Mallet	Totalité		
Rue Rouget de Lisle	Côté impair du n°1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°22	Côté pair du n°28 à la fin
Square Louis Blériot	Totalité		
BUREAU DE VOTE N°20			
Lieu de vote : GYMNASSE JACQUES GODDET			
237 rue Jean-Jacques Rousseau			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue de Verdun	Côté pair du n°116 au n°132		
Boulevard Garibaldi	Côté pair du n°14 au n°26		
Place Léon Blum	Côté pair du n°2 au n°8 bis		
Rue Aristide Briand	Côté impair du n°27 à la fin	Côté pair du n°22 à la fin	
Rue de la Gare	Totalité		
Rue Jean-Jacques Rousseau	Côté impair du n°1 au n°239		
Rue Paul Bert	Côté impair du n°1 à la fin		

BUREAU DE VOTE N°21			
Lieu de vote : GYMNASSE JACQUES GODDET			
237 rue Jean-Jacques Rousseau			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée de l'Union		Totalité	
Allée des Carrières		Côté pair du n°2 au n°8	
Allée Olympe de Gouges		Totalité	
Allée du Panorama		Totalité	
Avenue de Verdun		Côté impair du n°83 au n°149	
Chemin d'Accès à la Gare d'Issy-Ville		Totalité	
Chemin de Saint-Cloud		Côté impair du n°1 à la fin	
Chemin des Montquartiers		Totalité	
Chemin des Vignes		Totalité	
Sentier de l'Asile		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°22			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES PONCEAUX - 18-20, rue de Meudon			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée de Fleury		Totalité	
Allée de la Ferme		Du n° 1 au n° 14	
Allée du Clos		Totalité	
Avenue de Verdun		Côté pair du n°188 au n°192	
Rue de Meudon		Totalité	
Rue du Docteur Vuillième		Côté impair du n°1 à la fin	
Rue du Viaduc		Côté impair du n°1 au n°17	Côté pair du n°2 au n°20
			Côté pair du n° 26 au n° 28
Rue Jean-Pierre Timbaud		Côté pair du n°28 au n°44	
Rue Marcel Miquel		Du n° 1 au n° 23	
BUREAU DE VOTE N°23			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES PONCEAUX - 18-20, rue de Meudon			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue de Verdun		Côté pair du n°194 au n°226	
Place de la Résistance		Totalité	
Quai de la bataille de Stalingrad		Côté impair du n°253 au n°329	
Rue de Vaugirard		Côté pair du n°2 à la fin	
Rue du Docteur Vuillième		Côté pair du n°2 à la fin	
Rue du Ponceau		Totalité	
Rue Jean-Pierre Timbaud		Côté pair du n°24 au n°26	
Rue Marcel Miquel		Du n°24 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°24			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-GERMAIN - 26, avenue Jean Monnet			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée d'Issy		Totalité	
Allée des Ponts		Totalité	
Allée Louis Bonnier		Totalité	
Avenue du Bas-Meudon		Côté impair du n°1 au n°23	Côté pair du n° 2 au n° 18
Avenue Jean Monnet		Totalité	
Boulevard des Iles		Totalité	
Promenade Robinson		Côté impair du n° 1 à la fin	
Rue Pierre Poli		Côté impair du n°1 au n°19	Côté pair du n°2 au n°14

BUREAU DE VOTE N°25			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LES EPINETTES – ATELIER - 38bis, rue Erevan			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Place du Souvenir Français		Totalité	
Rue de l'Egalité		Côté pair du n°56 à la fin	
Rue de la Pastorale d'Issy		Côté impair du n° 9 au n° 11	
Rue Honoré Fragonard		Côté pair du n°12 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°26			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES EPINETTES – REFECTOIRE - 7, rue Honoré Fragonard			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Rodin		Côté impair du n°67 à la fin	Côté pair du n°46 au n°136
Rue Antoine Courbarien		Totalité	
Rue de la Pastorale d'Issy		Côté impair du n°1 au n°7	Côté impair du n°13 à la fin Côté pair du n°2 à la fin
Rue Honoré Fragonard		Côté impair du n°1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°10
Sentier des Etroites		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LES EPINETTES – SALLE POLYVALENTE 3, rue Honoré Fragonard			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Henri Matisse		Totalité	
Petit Sentier des Epinettes		Totalité	
Rue de la Défense		Côté impair du n° 1 à la fin	Côté pair du n°2 au n°22
Rue d'Erevan		Côté pair du n°2 au n°62	
BUREAU DE VOTE N°28			
Lieu de vote : GYMNASSE JACQUES GODDET 237, rue Jean-Jacques Rousseau			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Cours Saint-Vincent		Côté impair du n°1 au n°9	
Rue Aristide Briand		Côté pair du n°12 au n°20	
Rue Paul Bert		Côté pair du n° 2 à la fin	
Villa Haussmann		Côté impair du n° 1 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°29			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU COLOMBIER 12-14, Cours Saint Vincent			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue de Verdun		Côté pair du n°134 au n°150	
Cours Saint Vincent		Côté impair du n°11 à la fin	
Villa Haussmann		Côté pair du n° 2 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°30			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CHABANNE 53-55, rue Pierre Poli			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée de Billancourt		Totalité	
Allée des Moulineaux		Totalité	
Allée Maximilien Luce		Totalité	
Allée Sainte Eudoxie		Totalité	
Avenue du Bas-Meudon		Côté impair du n°25 à la fin	Côté pair du n° 20 à la fin
Place Chabanne		Totalité	
Place Saint Germain		Totalité	
Promenade des Jardiniers de l'Ile		Totalité	
Rue Jean-Pierre Timbaud		Côté pair du n°2 au n°22 bis	

Rue Pierre Poli	Côté impair du n°21 à la fin	Côté pair du n°16 à la fin
BUREAU DE VOTE N°31 Lieu de vote : ESPACE ANDRÉE CHEDID 60, rue du Général Leclerc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Côté pair du n°28 au n°36	
Avenue Jean Jaurès	Côté impair du n°1 au n°15	Côté pair du n°2 au n°18
Place Bonaventure Leca	Totalité	
Rue André Chénier	Totalité	
Rue Auguste Gervais	Côté impair du n°1 au n°13	
Rue Diderot	Côté impair du n° 27 au n° 37	
Rue de la Biscuiterie	Totalité	
Rue du Général Leclerc	Côté impair du n°61 au n°67	Côté pair du n°50 au n°58
Rue Etienne Dolet	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Hoche	Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n°2 au n°10
Rue Horace Vernet	Côté pair du n°24 au n°48	
Rue Kléber	Côté impair du n°21 au n°37	
Rue Marcelin Berthelot	Côté pair du n°2 à la fin	
Villa Kléber	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°32 Lieu de vote : PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES D'ISSY III 25, avenue Victor Cresson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Victor Cresson	Côté pair du n°2 au n°4 bis	
Mail Raymond Menand	Totalité	
Rue Danton	Totalité	
Rue Delahaye	Totalité	
Rue Diderot	Côté pair du n°2 au n°38	
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté impair du n°23 au n°65	
Rue Hoche	Côté impair du n°11 au n°25	Côté pair du n°12 au n°26
Villa Jean-Jacques Rousseau	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°33 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES VARENNES 21, Villa Marguerite		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue d'Oradour-sur-Glane	Côté pair du n°26 au n°52	
Rue Ernest Renan	Côté impair du n°1 au n°15	Côté pair du n°2 au n°34
Rue Foucher Lepelletier	Côté impair du n°35 au n°43	Côté pair du n°40 au n°52
Rue Parmentier	Côté impair du n° 1 à la fin	
Rue Séverine	Côté impair du n°31 au n°35	Côté pair du n° 34 à la fin
Villa Marguerite	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°34 Lieu de vote : MAISON DES HAUTS D'ISSY 2 16, rue de l'Abbé Derry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	Côté pair du n°70 au n°92	
Place d'Alembert	Totalité	
Rue Baudin	Totalité	

Rue Clotilde	Totalité
Rue d'Alembert	Totalité
Rue de l'Abbé Grégoire	Côté impair du n°1 à la fin
Rue Jules Guesde	Côté impair du n°9 au n°25 Côté pair du n°2 au n°32
Rue Madeleine Moreau	Totalité
Sentier du Buvier	Totalité
Villa Chevreuse	Totalité
Villa Francisco Ferrer	Totalité
BUREAU DE VOTE N°35 Lieu de vote : GYMNASE ALAIN MIMOUN Rue Rabelais	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Vauban	Totalité
Rue Claude Bernard	Totalité
Rue du CheminVert	Côté pair du n°20 à la fin
Rue du Docteur Zamenhoff	Totalité
Rue Emile Duployé	Côté impair du n°23 à la fin Côté pair du n°64 à la fin
Rue Ferdinand Buisson	Totalité
Rue Marcel Sembat	Totalité
Rue Rabelais	Totalité
Rue Verdi	Côté impair du n°1 au n°23
Sentier du Chemin de fer	Côté pair du n°2 à la fin
BUREAU DE VOTE N°36 Lieu de vote : ECOLE ROBERT DOISNEAU 26, rue Jacques-Henri Lartigue	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Garibaldi	Côté pair du n°6 au n°12
Place Jacques Madaule	Totalité
Rue Jacques-Henri Lartigue	Totalité
Rue Jean-Jacques Rousseau	Côté pair du n°2 au n°26
Rue René Jacques	Totalité
BUREAU DE VOTE N°37 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY 3, rue Jules Ferry	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Galliéni	Côté impair du n°27 au n°55 Côté pair du n°68 au n°90
Rue Charlot	Côté pair du n°2 à la fin
Rue du Capitaine Ferber	Côté impair du n°1 à la fin
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté pair du n°48 au n°68
Rue Jules Ferry	Côté impair du n°1 à la fin
Rue Rouget de Lisle	Côté pair du n°24 au n°26
BUREAU DE VOTE N°38 Lieu de vote : ECOLE LES AJONCS 31, rue du Docteur Lombard	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de Flore	Totalité
Allée de la Ferme	Du n°15 à la fin
Avenue de Verdun	Côté pair du n°170 au n°186
Place du 19 mars 1962	Totalité
Rue du Docteur Lombard	Côté impair du n°39 à la fin Côté pair du n° 40 à la fin
Rue du Viaduc	Côté pair du n°22 au n°24

Rue Jean-Pierre Timbaud	Côté impair du n°27 au n°45	Côté pair du n°46 au n°58
Rue Paul Besnard	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°39 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES FERRY 13, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Fontaine	Totalité	
Allée des Citeaux	Côté pair du n°2 à la fin	
Allée des Coutures	Totalité	
Boulevard Galliéni	Côté pair du n°92 au n°112	
Rue des Acacias	Totalité	
Rue des Peupliers	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	Totalité	
Rue du Gouverneur Général Eboué	Côté impair du n°65 bis au n°91 bis	
Rue Roger Salengro	Côté impair du n°1 au n°17	
BUREAU DE VOTE N°40 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE – REFECTOIRE 1, rue Maurice Champeau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Gambetta	Totalité	
Parvis Corentin Celton	Totalité	
Place Paul Vaillant-Couturier	Totalité	
Rue du Sergent Blandan	Totalité	
Rue Ernest Renan	Côté pair du n°40 au n°44 bis	
Rue Guynemer	Côté impair du n°63 à la fin	Côté pair du n°36 à la fin
Rue Henri Mayer	Totalité	
Rue Michel de l'Hospital	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°41 Lieu de vote : ECOLE MARIE MARVINGT 19, rue Vaudétard <u>Uniquement en 2022 et 2023</u> : ESPACE ICARE – 31, boulevard Gambetta		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rond Point Victor Hugo	Totalité	
Rue du Général Leclerc	Côté pair du n°22 au n°32 bis	
Rue Vaudétard	Côté pair du n°2 au n°24	
Rue Victor Hugo	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°42 Lieu de vote : ECOLE LE PETIT TRAIN VERT 23, rue Eugène Atget		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Garibaldi	Côté pair du n°2 au n°4 bis	
Chemin de Bretagne	Totalité	
Cours de l'Ancienne Boulangerie	Totalité	
Esplanade du Foncet	Totalité	
Quai de la Bataille de Stalingrad	Côté impair du n°163 au n°243	Côté pair du n°112 au n°190
Rue Camille Desmoulins	Côté impair du n°55 au n°67	
Rue de la Galiotte	Totalité	
Rue du Passeur de Boulogne	Totalité	
Rue Eugène Atget	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°43 Lieu de vote : ECOLE LES AJONCS II 31, rue du Docteur Lombart		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Brasserie	Totalité	
Allée Sainte Lucie	Côté pair du n° 2 à la fin	
Avenue de Verdun	Côté pair du n°158 au n°168	
Rue du Docteur Lombard	Côté impair du n°9 au n°37	Côté pair du n°2 au n°38
Rue du Viaduc	Côté impair du n°23 au n°29	Côté pair du n°30 au n°34
Rue Jean-Pierre Timbaud	Côté impair du n°1 au n°25	
BUREAU DE VOTE N°44 Lieu de vote : ECOLE DU COLOMBIER II 12-14, Cours Saint Vincent		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Sainte Lucie	Côté impair du n° 1 à la fin	
Avenue de Verdun	Côté pair du n°152 au n°156	
Cours Saint Vincent	Côté pair du n° 2 à la fin	
Esplanade Raoul Follereau	Totalité	
Rue Aristide Briand	Côté pair du n°2 au n°10	
Rue du Docteur Lombard	Côté impair du n°1 au n°7	
BUREAU DE VOTE N°45 Lieu de vote : ECOLE LOUISE MICHEL 1 34-36, rue du Docteur Zamenhoff		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Puits	Du n°1 au n° 15	
Esplanade du Belvédère	Totalité	
Promenade du Verger	Du n°12 au n°50	
BUREAU DE VOTE N°46 Lieu de vote : ECOLE LOUISE MICHEL 2 34-36, rue du Docteur Zamenhoff		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Puits	Du n°16 à la fin	
Promenade du Verger	Du n°1 au n°11	Du n°51 à la fin
BUREAU DE VOTE N°47 Lieu de vote : ECOLE DES CHARTREUX 40, rue de Champ Chardon		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place de l'Arsenal	Totalité	
Place Jules Gevelot	Totalité	
Promenade des Chartreux	Totalité	
Quai de la Bataille de Stalingrad	Côté impair du n°245 au n°251	Côté pair du n°192 au n°228
Rue Aristide Briand	Côté impair du n°1 au n°25	
Rue de Champ Chardon	Totalité	
Rue du Clos Girard	Totalité	
Rue Jean-Jacques Rousseau	Côté impair du n°241 au n°267	Côté pair du n°28 à la fin

Arrêté DCL/BRGE n° 2022-157 du 25 août 2022
instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2021-232 du 10 août 2021 instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson,

Vu la demande du maire du Plessis-Robinson en date du 24 juin 2022,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune du Plessis-Robinson sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (12 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 6 : Châtenay-Malabry) ? municipales et référendums	Bureau n° 1 Ecole Anatole France - Atrium 5, rue de la Ferme

ARTICLE 4 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 5 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune du Plessis-Robinson sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 25 août 2022

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

signé

Pascal GAUCI

LE PLESSIS-ROBINSON – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2022-157 du 25 août 2022 – 12^{ème} circonscription

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	ECOLE ANATOLE FRANCE - ATRIUM	5 rue de la Ferme	N° 6 Chatenay-Malabry
2	GYMNASE ANATOLE FRANCE	5 bis rue de la Ferme	N° 6 Chatenay-Malabry
3	L'ORANGERIE	Rue de la Mairie	N° 6 Chatenay-Malabry
4	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
5	ESPACE OMNISPORTS	Place Woking	N° 6 Chatenay-Malabry
6	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
7	GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE	3 allée du Docteur Lamaze	N° 6 Chatenay-Malabry
8	GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE	3 allée du Docteur Lamaze	N° 6 Chatenay-Malabry
9	MOULIN FIDEL	64 rue du Moulin Fidel	N° 6 Chatenay-Malabry
10	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	21 rue du Capitaine Facq	N° 6 Chatenay-Malabry
11	CLUB HENRI SELLIER	123 rue de Malabry	N° 6 Chatenay-Malabry
12	GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK	Voie François Peatrik	N° 6 Chatenay-Malabry
13	GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK	Voie François Peatrik	N° 6 Chatenay-Malabry

14	GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK	Voie François Peatrik	N° 6 Chatenay-Malabry
15	GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES	9 rue des Suisses	N° 6 Chatenay-Malabry
16	GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES	9 rue des Suisses	N° 6 Chatenay-Malabry
17	GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD	4 rue Louis Pergaud	N° 6 Chatenay-Malabry
18	ESPACE OMNISPORTS	Place Woking	N° 6 Chatenay-Malabry
19	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
20	LE CLUB	1 place Henri Barbusse	N° 6 Chatenay-Malabry
21	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	21 rue du Capitaine Facq	N° 6 Chatenay-Malabry

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE – ATRIUM		
5 rue de la Ferme		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Boissière	du n° 1 au n°9	
Avenue de la Résistance	côté impair du n°65 au n°123	
Avenue du Général Leclerc	côté pair du n°4 au n°36	côté impair du n° 5 au n°65
Cour Commune	du n° 1 au n°10	
Place de la Mairie	du n°1 au n° 3	
Place Henri Barbusse	du n°1 au n° 8	
Rue de la Ferme	côté impair - du n°1 au n°3 bis	
Rue de la Mairie	du n° 1 au n° 16	
Rue de l'Orangerie	du n°1 au n° 6	
Rue Paul Rivet	côté pair du n°2 au n°42	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : GYMNASE ANATOLE FRANCE		
5 bis rue de la Ferme		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	côté impair du n°41 au n° 51	
Chemin des Ecoles	côté pair du n°4 au n° 6	côté impair du n°11 au n°11
Chemin des Guinguettes	du n° 2 au n°4	
Grande Rue	côté impair du n°13 au n°15	côté pair du n°18 au n°22
Place François Spoerry	côté pair du n° 6 au n° 6	
Rue de la Ferme	côté impair du n°5 au n° 113	côté pair du n°8 au n°20
Rue du Pot qui Mousse	du n°1 au n°2	
Rue Pierre d'Artagnan	côté impair du n°1 au n°15	
Square Grunebaum Ballin	du n°1 au n° 6	
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : L'ORANGERIE		
Rue de la Mairie		
Nom de la rue	N° dans la rue	

Avenue Charles de Gaulle	côté pair du n°2 au n°30		
Avenue du Général Leclerc	côté pair du n°38 au n°62		
Chemin des Ecoles	côté impair du n°1 au n° 9		
Grande Rue	côté impair du n°1 au n° 11	côté pair du n°2 au n° 16	
Grand'place	du n°1 au n°20		
Passage de l'Escargot d'Or	du n°1 au n°3		
Place François Spoerry	côté impair du n°1 au n° 7	côté pair du n°2 au 2	côté pair du n° 10 au 10
Rue des Azalées	du n°2 au n° 4		
Rue du Bourg	du n°1 au n° 5		
Rue du Grand Saint Eloi	du n°2 au n° 4		
Villa des Hortensias	du n°1 au n° 10 D		
BUREAU DE VOTE N° 4			
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE – GYMNASE			
Place des Déportés et Internés de la Résistance			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Charles Garnier		du n°1 au n° 5	
Allée Louis Le Vau		du n°1 au n° 5	
Allée Philibert Delorme		du n°1 au n° 5	
Avenue de la Libération		Côté pair du n°28 au 998	
Rue André Le Nôtre		du n°2 au n° 6	
Rue Claude Nicolas Ledoux		côté pair du n°2 au n°998	côté impair du n°1 au n°999
Rue du Carreau		côté impair du n°11 au n° 999	côté pair du n°28 au n°42
Rue du Loup Pendu		côté pair du n°10 au n° 12	côté impair du n°9 au n°11
Rue François Mansard		du n°1 au n° 999	
Square Jacques Ange Gabriel		du n°1 au n° 999	
Square Michel Ange		du n°1 au n° 5	
BUREAU DE VOTE N° 5			
Lieu de vote : ESPACE OMNISPORTS			
Place Woking			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée du Coup du Milieu		du n°1 au n° 7	
Allée du Gros Châtaignier		du n°1 au n° 7	
Avenue Edouard Herriot		côté pair du n°8 au n°998	côté impair - du n°9 au n°119
Avenue Paul Langevin		côté pair du n°2 au n°8	côté impair du n°1 au n°9
Rue Amédée Usséglio		du n°1 au n° 45	
Rue Blaise Pascal		du n°2 au n° 4	
Rue de la Chaumière		du n°1 au n° 11	
Rue du Carreau		côté pair du n°2 au n° 26	
Rue du Hameau		du n°2 au n° 45	
Rue du Pavillon bleu		du n°1 au n° 9	
Rue Robert Duffour		du n°1 au n° 23	
Voie d'Igny		coté pair du n°2 au n°998	
BUREAU DE VOTE N°6			
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE – GYMNASE			
Place des Déportés et Internés de la Résistance			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Antoine Bourdelle		du n°2 au n° 46	
Allée Jean-Antoine Houdon		du n°2 au n° 12	

Allée Jean-Baptiste Carpeaux	du n°2 au n° 12	
Avenue Charles de Gaulle	Côté pair du n°80 au n° 90	
Avenue de la Libération	côté impair du n°1 au n°999	côté pair du n°2 au n° 26
Avenue Denis Papin	côté pair du n°4 au n°998	côté impair du n°1 au n°999
Avenue Descartes	côté pair du n°2 au n°998	côté impair du n°1 au n°999
Avenue Galilée	côté pair du n°14 au n°998	côté impair du n°3 au n°999
Avenue Newton	côté pair du n°2 au n°998	
Avenue Paul Langevin	côté pair du n°10 au n°998	côté impair du n°11 au n°999
Avenue Réaumur		côté impair du n°1 au n°999
Place des Déportés et Internés de la Résistance	du n°1 au n° 1	
Rue Auguste Rodin	du n°2 au n° 30	
Rue du Loup Pendu	côté impair du n°27 au n°41	
Rue Lavoisier	côté pair du n°2 au n°998 au n°999	côté impair du n°1
Rue Marcel Gimond	du n°1 au n° 7	
Square François Rude	du n°1 au n° 12	
Square Jean Goujon	du n°2 au n° 8	
BUREAU DE VOTE N°7 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE 3 allée du Docteur Lamaze		
Nom de la rue		N° dans la rue
Allée du Docteur Lamaze	du n°2 au n° 10	
Allée Harvey	du n°2 au n° 6	
Allée Laennec	du n°1 au n° 13	
Allée Robert Debré	du n°1 au n° 3	
Avenue Léon Blum	côté pair du n°2 au n°38	
Rue du Loup Pendu	côté pair du n°20 au n°48	
Rue du Professeur Robert Fasquelle	du n°1 au n° 1	
Square du Docteur Roux	du n°2 au n° 8	
Square Frédéric Joliot Curie	du n°1 au n° 14	
Square Victor Fleming	du n°1 au n° 11	
BUREAU DE VOTE N°8 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE 3 allée du Docteur Lamaze		
Nom de la rue		N° dans la rue
Avenue Albert Thomas	du n°1 au n° 31	
Avenue Léon Blum	côté impair du n°1 au 37	
Rue du Moulin Fidel	côté impair du n°1 au 11	côté pair du n°2 au n°38
Rue Léo Lagrange	du n°1 au n°44	
Rue Marx Dormoy	du n°1 au n°4	
Voie de l'Orme Mort	du n°7 au n°21	
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : MOULIN FIDEL 64 rue du Moulin Fidel		
Nom de la rue		N° dans la rue
Allée du Jardin de Robinson	du n°1 au n° 2	

Avenue Charles de Gaulle	côté impair du n°19 au n°25	
Avenue des Alliés	du n°1 au n°27	
Avenue d'Estienne d'Orves	du n°1 au n°35	
Avenue Pierre Brossolette	côté pair du n°2 au n°4	
Esplanade des Victoires	du n°1 au n°2	
Place des Alliés	côté impair du n°1 au n°29	côté pair du n°2 au n°998
Place du 8 Mai 1945	du n° 1 au 1	
Rue du moulin Fidel	côté impair du n°31 au n°45	côté pair du n°42 au n°80
Rue Fernand Fourcade	côté pair du n°20 au n°48	côté impair du n°21 au n°21
Square du Centenaire	du n°1 au n°2	
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON 21 rue du Capitaine Facq		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charles de Gaulle	côté impair du n°1 au n°17	
Avenue Gabriel Péri	du n°1 au n°50	
Avenue Pierre Brossolette	côté impair du n°1 au n°45	côté pair du n°6 au n°42
Chemin du Calvaire	du n° 1 au n° 3	
Rue du Moulin Fidel	côté impair du n° 47 au n° 49	
Rue Fernand Fourcade	côté impair du n°1 au n°19	côté pair du n°2 au n°18
Rue Victor Vernadat	côté pair du n°2 au n°32	
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : CLUB HENRI SELLIER 123 rue de Malabry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Marronniers	du n°1 au n°8	
Avenue de Robinson	du n°12 au n°79	
Rue d'Aulnay	du n°147 au n°237	
Rue de Malabry	côté pair du n°84 au n°130	côté impair du n°91 au n°137
Rue des Gallardons	du n°1 au n°44 B	
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK Voie François Peatrik		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Parc	du n°1 au n°9	
Avenue de la République	du n°1 au n°172	
Avenue de la Résistance	côté pair du n°122 au n°130	
Place de l'Auditorium	du n°1 au n°5	
Rue Alexandre Schimmel	du n°1 au n°12	
Rue des Hêtres	du n°1 au n°14	
Rue des Sapins	du n°1 au n°10	
Rue Edmond About	côté pair du n°2 au n°26	côté impair du n°3 au n°29
Rue Fernand Fenzy	du n°1 au n°4	
Rue Jean Jaurès	du n°1 au n°33	
Rue Joseph Lahuec	du n°1 au n°21	
Rue Lucien Arrufat	du n°2 au n°4	
Voie François Peatrik	côté impair du n°1 au n°999	

BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK		
Voie François Peatrik		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Mouilleboeufs	du n°2 au n°12	
Avenue de la Résistance	côté pair du n°144 au n°176	
Avenue du Plessis	du n°22 au n°67	
Avenue Jules Guesde	du n°33 au n°35	
Rue Bagno A. Ripoli	du n°1 au n°13	
Rue de Sceaux	du n°1 au n°18	
Rue Edmond About	côté pair du n°32 au n°50	côté impair du n°35 au n°45
Rue Paul Jaude	du n°2 au n°19	
Sentier Clos aux Renards	du n°1 au n°14	
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK		
Voie François Peatrik		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Résistance	côté pair du n° 132 au n° 142 bis	côté impair du n°133 au n°175
Avenue Raymond Croland	n°5 au n°90	
Résidence la Pépinière	n°1 au n°42	
Rue Arthur Ranc	n°1 au n°45	
Rue de Fontenay	côté pair du n°92 au n°92	
Rue des Sources	du n°2 au n°28	
Rue Pasteur	du n°1 au n°31	
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES		
9 rue des Suisses		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Belvédère	du n°4 au n°41	
Allée du Square	du n°1 au n°16	
Impasse de la Rue de la Côte	du n°58 au n° 62	
Rue Colbert	du n°1 au n°58	
Rue de Fontenay	côté pair du n°2 au 76	côté impair du n°3 au n°129
Rue de la Côte	du n°4 au n°54	
Rue de la Garenne	du n°1 au n°801	
Rue des Suisses	du n°1 au n°18	
Rue du Tour de l'Etang	du n°1 au n°40	
Rue du Vingt-Quatre Août	du n°1 au n°23	
Rue Eugène Moulinet	du n°1 au n°22	
Rue Jean-Marie Kerling	côté pair du n°14 au n°64	côté impair du n°17 au n°49
Rue Levandowska	du n°1 au n°23	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES		
9 rue des Suisses		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Vigne	du n°4 au n°26	
Allée du Bon Air	du n°1 au n°18	
Boulevard du Moulin de la Tour	côté impair du n°55 au n°159	

Rue Bernard Iské	côté impair du n°1 au n°33 B	côté pair du n°4 au n°54
Rue de la Fosse Bazin	du n°3 au n°21	
Rue des Abricotiers	du n°4 au n°20	
Rue des Cerisiers	du n°2 au n°32	
Rue des Merisiers	du n°2 au n°7	
Rue des Pommiers	du n°1 au n°23	
Rue du Côteau	du n°3 au n°41	
Rue du Panorama	du n°2 au n°29	
Rue du Plateau	du n°1 au n°65	
Rue du Progrès	côté impair du n°1 au n°51	côté pair du n°2 au n°54
Rue du Site	du n°1 au n°17	
Rue Jean-Marie Kerling	côté impair du n°1 au n°9	côté pair du n°2 au n°8
Sentier des Côteaux	du n°1 au n°35	
BUREAU DE VOTE N°17 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD 4 rue Louis Pergaud		
Nom de la rue		N° dans la rue
Allée des Roses	du n°1 au n°9	
Allée des Tamaris	du n°1 au n°1	
Boulevard du Moulin de la Tour	côté impair du n°25 au n°53	
Rue Bernard Iské	côté impair du n°35 au 55	côté pair du n°56 au 86
Rue du Progrès	côté impair du n°53 au n° 61	
Rue Jean Longuet	du n°1 au n°23	
Rue Louis Pergaud	du n°2 au n°19	
Square des Acacias	du n°1 au n°5	
Square des Peupliers	du n°1 au n°7	
Square des Saules	du n°1 au n°11	
Square des Tilleuls	du n°1 au n°9	
BUREAU DE VOTE N°18 Lieu de vote : ESPACE OMNISPORTS Place Woking		
Nom de la rue		N° dans la rue
Allée du Château de la Solitude	du n°1 au n° 7	
Avenue Edouard Herriot	côté pair du n°2 au n°6	
Chemin de la Côte Sainte Catherine	du n°1 au n° 15	
Cours Marquis	du n°1 au n° 6	
Rue de la mare aux renards	côté pair du n°2 au n°998	côté impair du n°1 au n°999
Rue des Feuillants	du n°1 au n° 17	
Rue du Bois des Vallées	du n°1 au n° 40	
Rue Gabrielle	du n°32 au n° 53	
Rue Paul Rivet	côté impair du n°1 au n°261	
BUREAU DE VOTE N°19 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE - GYMNASÉ Place des Déportés et Internés de la Résistance		
Nom de la rue		N° dans la rue
Allée des Hiboux	du n°4 au n°4	
Allée des Lilas	du n°1 au n°8	
Allée des Ondes	du n°1 au n°3	
Avenue Aristide Briand	côté pair du n° 6 au n°16	
Avenue Charles de Gaulle	côté pair du n°32 au n°78	

Chemin du Tertre Pommier	du n°1 au n°3	
Passage de l'Escapade	du n°2 au n°4	
Rue du Loup Pendu	côté impair du n°1 au n°7	côté pair du n°2 au n°8 bis
Rue du Pont Neuf	du n°1 au n°9	
Rue Raye Tortue	côté impair du n°1 au n°21	côté pair du n°2 au n°20
Rue Saint-Fiacre	du n°1 au n°5	
BUREAU DE VOTE N°20 Lieu de vote : LE CLUB 1 place Henri Barbusse		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Andersen	du n°2 au n°2	
Avenue Aristide Briand	côté impair du n°1 au n°23	côté pair du n°2 au n°4
Avenue Florian	du n°1 au n°13	
Rue du Carreau	côté impair du n°1 au n°9	
Rue Pierre d'Artagnan	côté pair du n°2 au n°998	
Rue Raye Tortue	côté impair du n° 23 au n°25	
Square Alphonse Daudet	du n° 1 au n°6	
Square Charles Perrault	du n° 1 au n°5	
Square Daniel De Foé	du n° 1 au n°4	
Square Grimm	du n° 2 au n°8	
Square Hector Malot	du n° 1 au n°6	
Square Jules Verne	du n° 1 au n°3	
Square Rudyard Kipling	du n° 2 au n°6	
BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON 21 rue du Capitaine Facq		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Charles Pasqua	du n°1 au n°11	
Rue Amélie	du n° 2 au n°9	
Rue de l'Etang de l'Ecoute s'il Pleut	du n°1 au n°13	
Rue de Malabry	côté pair du n°2 au n°82	côté impair du n°1 au n°21
Rue du Capitaine Chalvidan	du n° 1 au n°27	
Rue du Capitaine Facq	du n° 2 au n°41	
Rue Lafontaine	du n° 1 au n°48	
Rue Victor Vernadat	côté impair du n° 1 au n°23	

Arrêté DCL/BRGE n° 2022-158 du 25 août 2022
instituant les bureaux de vote dans la commune de Montrouge

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DCL/BRGE n° 2022-10 du 11 janvier 2022 instituant les bureaux de vote dans la commune de Montrouge,

Vu la demande du maire de Montrouge en date du 1^{er} août 2022,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Montrouge sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (11 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 18 : Montrouge), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de Ville 43 avenue de la République

ARTICLE 4 : le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 5 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Montrouge sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 25 août 2022

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

signé

Pascal GAUCI

MONTROUGE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2022-158 du 25 août 2022 - 11^{ème} Circonscription

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE	43 avenue de la République	N° 18 - Montrouge
2	HOTEL DE VILLE	43 avenue de la République	N° 18 - Montrouge
3	ECOLE MATERNELLE M. BERTHELOT	35 rue Marcelin Berthelot	N° 18 - Montrouge
4	ECOLE MATERNELLE M. BERTHELOT	35 rue Marcelin Berthelot	N° 18 - Montrouge
5	ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS	4 passage Draeger	N° 18 - Montrouge
6	ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS	4 passage Draeger	N° 18 - Montrouge
7	ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS	4 passage Draeger	N° 18 - Montrouge
8	ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS	4 passage Draeger	N° 18 - Montrouge
9	ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU	57 avenue Henri Ginoux	N° 18 - Montrouge
10	ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU	57 avenue Henri Ginoux	N° 18 - Montrouge
11	ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU	57 avenue Henri Ginoux	N° 18 - Montrouge
12	ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU	57 avenue Henri Ginoux	N° 18 - Montrouge
13	ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND	87 avenue Aristide Briand	N° 18 - Montrouge
14	ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND	87 avenue Aristide Briand	N° 18 - Montrouge
15	ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND	87 avenue Aristide Briand	N° 18 - Montrouge
16	ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND	87 avenue Aristide Briand	N° 18 - Montrouge
17	ECOLE MATERNELLE BUFFALO	41 rue Victor Basch	N° 18 - Montrouge
18	ECOLE MATERNELLE BUFFALO	41 rue Victor Basch	N° 18 - Montrouge
19	ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU	7 rue Boileau	N° 18 - Montrouge
20	ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU	7 rue Boileau	N° 18 - Montrouge
21	ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU	7 rue Boileau	N° 18 - Montrouge
22	ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU	7 rue Boileau	N° 18 - Montrouge
23	ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU	7 rue Boileau	N° 18 - Montrouge
24	CENTRE DE LOISIRS	103 rue Maurice Arnoux	N° 18 - Montrouge
25	CENTRE DE LOISIRS	103 rue Maurice Arnoux	N° 18 - Montrouge
26	CENTRE DE LOISIRS	103 rue Maurice Arnoux	N° 18 - Montrouge
27	GYMNASE RENAUDEL	1 rue Jules Guesde	N° 18 - Montrouge
28	GYMNASE RENAUDEL	1 rue Jules Guesde	N° 18 - Montrouge
29	ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL	22 rue Arthur Auger	N° 18 - Montrouge
30	ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL	22 rue Arthur Auger	N° 18 - Montrouge
31	ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL	22 rue Arthur Auger	N° 18 - Montrouge
32	ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL	22 rue Arthur Auger	N° 18 - Montrouge

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE		
43 avenue de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Emile Boutroux	Du n°2 à la fin	
Avenue Pierre Brossolette	Du n° 29 au n° 73	
Boulevard Romain Rolland	Du n° 71 au n° 139	
Rue du 11 Novembre	Du n°1 au n°9	Du n°2 au n°4
Rue du Colonel Gillon	Du n° 1 à la fin	Du n°2 au n°38
Rue Gutenberg	Totalité	
Rue Maurice Arnoux	Du n°1 au n°15	
Rue Pasteur	Totalité	
Villa des Ruelles	Totalité	
Villa des Vergers	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE		
43 avenue de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Emile Boutroux	Du n° 5 à la fin	
Rue du 11 Novembre	Du n°11 à la fin	Du n°6 à la fin
Rue du Colonel Gillon	Du n° 40 à la fin	
Rue Gabriel Péri	Du n° 40 à la fin	
Rue Gueudin	Totalité	
Rue Maurice Arnoux	Du n°17 au n°41	Du n°2 au n°40
Rue Pierre Curie	Totalité	
Rue Radiguet	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE M. BERTHELOT		
35 rue Marcelin Berthelot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean Jaurès	Du n°25 au n°49	Du n°18 au n°50
Avenue Pierre Brossolette	Du n°75 au n°83	
Passage du Manège	Totalité	
Place des Etats-Unis	Totalité	
Rue Gabriel Péri	Du n°71 à la fin	
Rue Marcelin Berthelot	Totalité	
Rue Marie Debos	Du n°2 à la fin	
Rue Maurice Arnoux	Du n°43 au n°47	Du n°42 au n°48
Villa des Jardins	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE M. BERTHELOT		
35 rue Marcelin Berthelot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n° 62 au n° 90	
Avenue Verdier	Du °28 au n° 50	
Cité Rondelet	Totalité	
Rue René Barthélémy	Du n° 2 à la fin	
Rue Sylvine Candas	Du n°1 à la fin	
BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS		
4 passage Draeger		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n° 21 au n° 41	Du n° 16 au n° 32
Avenue Henri Ginoux	Du n° 28 au 48 bis	
Boulevard Romain Rolland	Du n° 41 au n° 69	
Passage Draeger	Totalité	

Rue Delerue	Totalité
Rue Edgar Quinet	Totalité
Rue Rabelais	Du n° 2 à la fin
Villa du Cadran Solaire	Totalité
BUREAU DE VOTE N°6 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS 4 passage Draeger	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Aristide Briand	Du n°28 au n°48
Avenue de la République	Du n°43 au n°53
Avenue Henri Ginoux	Du n°27 au n°33 Du n°50 au n°66
Boulevard Romain Rolland	Du n°23 au n°39
Rue Edmond Champeaud	Totalité
Rue Gabriel Péri	Du n°27 au n°43 Du n°2 au n°38
Rue Georges Bouzerait	N° pairs
Rue Rabelais	Du n°1 à la fin
Rue Sadi Carnot	Du n°2 à la fin
BUREAU DE VOTE N°7 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS 4 passage Draeger	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Aristide Briand	Du n°50 au n°60
Avenue Henri Ginoux	Du n°35 au n°49
Rue Georges Bouzerait	N° impairs
Rue Théophile Gautier	Totalité
BUREAU DE VOTE N°8 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS 4 passage Draeger	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la République	Du n°55 au n°65 Du n°34 au n°60
Avenue Emile Boutroux	Du n°1 au n°3
Avenue Henri Ginoux	Du n°68 au n°70
Avenue Jean Jaurès	Du n°1 au n°23 Du n°2 au n°16
Impasse de l'Eglise	Totalité
Place de la Libération	Totalité
Rue Gabriel Péri	Du n°51 au n°67
Rue Louis Rolland	Du n°37 à la fin Du n°48 à la fin
Rue René Barthélémy	Du n°1 à la fin
Rue Sadi Carnot	Du n°1 à la fin
Rue Sylvine Candas	Du n°2 à la fin
Rue Victor Hugo	Du n°2 au n°14
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU 57 avenue Henri Ginoux	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Henri Ginoux	Du n° 51 au n° 69
Rue Amaury Duval	Totalité
Rue Gabriel Péri	Du n° 1 au n° 25
Rue Louis Rolland	Du n° 1 au n° 3 Du n° 2 au n° 46
Square des Combattants d'Afrique du Nord	Du n° 3 au n° 5
Villa Leblanc	Totalité
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU 57 avenue Henri Ginoux	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Aristide Briand	Du n°80 au n°94

Avenue de la République	Du n°67 au n°79	
Avenue Verdier	Du n°2 au n°26	
Rue Blanche	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	Du n°38 au n°44	
Rue Jean Vallet	Totalité	
Rue Louis Rolland	Du n°5 au n°35	
Rue Myrtille Beer	Totalité	
Rue Victor Hugo	Du n°1 au n°27	Du n°16 au n°22
BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU		
57 avenue Henri Ginoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	Du n°96 au n°112	
Avenue Henri Ginoux	Du n°91 au n°97	
Avenue Léon Gambetta	Du n°2 à la fin	
Rue d'Estienne d'Orves	Du n°1 à la fin	Du n°2 au n°36
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU		
57 avenue Henri Ginoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	Du n° 62 au n° 78	
Avenue Henri Ginoux	Du n° 71 au n° 89	Du n° 72 au n° 104
Rue de la Solidarité	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND		
87 avenue Aristide Briand		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	Du n° 33 au n° 69	
Avenue du Docteur Lannelongue	Totalité	
Boulevard du Général de Gaulle	Du n° 2 à la fin	
Boulevard Romain Rolland	Du n° 19 au n° 21	
Rue Barbès	Du n° 1 au n° 9	Du n° 2 au n° 8
Rue Danton	Totalité	
Rue Louis Lejeune	Du n° 2 à la fin	
Rue Saint-Albin	Totalité	
Rue Victor Basch	Du n° 1 au n° 21	
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND		
87 avenue Aristide Briand		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard du Général de Gaulle	Du n° 1 à la fin	
Boulevard Romain Rolland	Du n° 1 au n° 17	
Rue Barbès	Du n° 11 à la fin	Du n° 12 à la fin
Rue de Gentilly	Totalité	
Rue de la Vanne	Du n°1 à la fin	Du n° 2 au n° 30
Rue François Ory	Totalité	
Rue Louis Lejeune	Du n° 1 à la fin	
Voie d'Arpajon	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND		
87 avenue Aristide Briand		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	Du n° 71 au n° 131	
Avenue Léon Gambetta	Du n° 1 au n° 41	
Rue de la Vanne	Du n° 36 à la fin	
Rue Thalheimer	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND		
87 avenue Aristide Briand		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	Du n° 114 au n° 138	
Avenue du Fort	Du n° 1 au n° 17	Du n° 2 au n° 8
Place Jules Ferry	Du n° 1 au n° 61	Du n° 2 à la fin
Rue Carvès	Du n° 1 au n° 29	Du n° 2 au n° 72
Rue Chaintron	Totalité	
Rue d'Arcueil	Du n°2 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE BUFFALO		
41 rue Victor Basch		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	Du n° 140 à la fin	
Avenue du Fort	Du n° 19 à la fin	Du n° 10 à la fin
Avenue Marx Dormoy	Du n° 2 au n° 66	
Rue Carvès	Du n°31 au n° 57	
Rue d'Arcueil	Du n°1 à la fin	
Rue du Stade Buffalo	Totalité	
Rue Victor Basch	Du n° 23 à la fin	
Rue Victor Hugo	Du n° 29 à la fin	Du n° 24 à la fin
Square Buffalo	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°18		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE BUFFALO		
41 rue Victor Basch		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Henri Ginoux	Du n° 119 à la fin	Du n° 128 à la fin
Avenue Verdier	Du n° 27 au n° 59	
Rue Boileau	Du n° 1 au n° 39	Du n° 2 au n° 6
Rue Carvès	Du n° 59 à la fin	
Villa Agenor Logeais	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°19		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU		
7 rue Boileau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n° 81 au n° 119	
Avenue Henri Ginoux	Du n° 99 au n° 117 bis	Du n° 106 au n° 126
Avenue Léon Gambetta	Du n° 43 à la fin	
Avenue Verdier	Du n° 1 au n° 25	
Rue Boileau	Du n° 8 au n° 26	
Rue Carvès	Du n° 74 à la fin	
Rue Morel	Du n° 2 à la fin	
Rue Périer	Du n° 11 au n° 33	Du n° 2 au n° 28
Rue Victor Basch	Du n° 2 au n° 26	
Villa Léger	Totalité	
Villa Parmentier	Totalité	
Villa Prévost	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°20		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU		
7 rue Boileau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n° 121 au n° 149	Du n° 136 au n° 144
Avenue de Verdun	Du n° 1 à la fin	Du n° 2 au n° 18
Avenue Marx Dormoy	Du n° 68 au n° 76	

Impasse Charles Floquet	Totalité		
Passage Raymond	Totalité		
Rue Charles Floquet	Totalité		
Rue de Sévigné	Totalité		
Rue des Frères Henry	Totalité		
Rue Descartes	Totalité		
Rue Fénelon	Du n° 25 au n° 27		
Rue La Fontaine	Totalité		
Rue Molière	Du n° 2 au n° 10		
Rue Morel	Du n° 1 à la fin		
Rue Périer	Du n° 1 au n° 9 bis		
Rue Racine	Du n° 1 au n° 23	Du n° 2 au n° 36	
Rue Victor Basch	Du n° 28 à la fin		
BUREAU DE VOTE N°21			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU			
7 rue Boileau			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Avenue de la République	Du n° 94 au n° 134		
Rue Boileau	Du n° 28 à la fin		
Rue Constant Juif	Totalité		
Rue Couprie	Totalité		
Rue de Saisset	Totalité		
Rue Fénelon	Du n° 1 au n° 23	Du n° 2 au n° 22 ter	
Rue Guillot	Du n° 1 à la fin		
Rue La Bruyère	Totalité		
Rue Périer	Du n° 35 au n° 61 bis	Du n° 28 bis au n° 68	
Villa Bossuet	Totalité		
Villa des Fleurs	Totalité		
Villa Joséphine	Totalité		
BUREAU DE VOTE N°22			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU			
7 rue Boileau			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Avenue de Verdun	Du n° 20 à la fin		
Avenue de la République	Du n° 151 à la fin	Du n° 146 au n° 154	
Avenue Marx Dormoy	Du n° 78 au n° 100	Du n° 146 au n° 154	
Rue Boileau	Du n° 41 à la fin		
Rue Fénelon	Du n° 29 au n° 49	Du n° 24 au n° 50	
Rue Hippolyte Mulin	Du n° 17 à la fin		
Rue Molière	Du n° 1 au n° 17	Du n° 49 à la fin	Du n° 12 au n° 38
Rue Pascal	Totalité		
Rue Racine	Du n° 31 au n° 67	Du n° 38 au n° 56 bis	
Villa de la République	Totalité		
Villa Isabelle	Totalité		
BUREAU DE VOTE N°23			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU			
7 rue Boileau			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Avenue de la République	Du n° 156 à la fin		
Avenue Marx Dormoy	Du n° 102 au n° 144		
Rue Auber	Totalité		
Rue Fénelon	Du n° 51 à la fin	Du n° 52 à la fin	
Rue Georges Messier	Totalité		
Rue Molière	Du n° 19 au n° 47		
BUREAU DE VOTE N°24			
Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS			

103 rue Maurice Arnoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Hippolyte Mulin	Du n° 1 au n° 15	
Rue Maurice Arnoux	Du n° 101 au n° 131	Du n° 96 au n° 136
Rue Molière	Du n° 40 à la fin	
Rue Perier	N° 63	
Rue Racine	Du n° 58 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°25 Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS 103 rue Maurice Arnoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean-Jaurès	Du n° 75 au n° 97	Du n° 70 au n° 92
Avenue Verdier	Du n° 61 au n° 109	
Place Jean-Jaurès	Totalité	
Rue Arthur Auger	Du n° 1 au n° 9	
Rue Camille Pelletan	Du n° 2 au n° 12	
Rue Guillot	Du n° 2 à la fin	
Rue Henri Barbusse	Du n° 1 au n° 19	Du n° 2 à la fin
Rue Maurice Arnoux	N° 99	Du n° 68 au n° 94
Rue Paul Bert	Du n° 1 au n° 15	
Rue Périer	Du n° 65 à la fin	Du n° 70 à la fin
BUREAU DE VOTE N°26 Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS / 103 rue Maurice Arnoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n° 1 au n° 17	
Avenue de la Paix - Clarissa Jean-Philippe	Totalité	
Avenue Jean-Jaurès	Du n° 51 au n° 73	Du n° 52 au n° 68
Avenue Pierre Brossolette	Du n° 85 au n° 115	
Avenue Verdier	Du n° 52 au n° 118	
Rue Camille Pelletan	Du n° 1 à la fin	Du n° 14 à la fin
Rue Marie Debos	Du n° 1 à la fin	
Rue Maurice Arnoux	Du n° 49 au n° 53	Du n° 50 au n° 66
Rue Paul Bert	Du n° 17 à la fin	Du n° 2 à la fin
Rue Pierre Boillaud	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27 Lieu de vote : GYMNASE RENAUDEL / 1 rue Jules Guesde		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Marx Dormoy	Du n° 156 au n° 174	
Rue Chateaubriand	Totalité	
Rue Corneille	Totalité	
Rue Hippolyte Mulin	Du n° 2 à la fin	
Rue Jules Chéret	Totalité	
Rue Jules Guesde	Du n° 1 au n° 13	Du n° 2 au n° 10
Rue Maurice Arnoux	Du n° 133 à la fin	Du n° 138 au n° 148
BUREAU DE VOTE N°28 Lieu de vote : GYMNASE RENAUDEL / 1 rue Jules Guesde		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Vallière	N° 1, 3 et 5	
Rue Racine	Du n° 69 à la fin	
Rue Raoul Pugno	Totalité	
Rue Roger Salengro	Du n° 1 au n° 21	Du n° 2 au n° 10 bis
BUREAU DE VOTE N°29 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL / 22, rue Arthur Auger		
Nom de la rue	N° dans la rue	

Avenue Marx Dormoy	Du n°176 au n°226	
Rue du Poitou	Totalité	
Rue Maurice Arnoux	Du n°150 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL / 22, rue Arthur Auger		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n° 61 à la fin	Du n° 70 à la fin
Avenue Jean Jaurès	Du n° 133 à la fin	Du n° 116 à la fin
Avenue Marx Dormoy	N° 105	Du n° 228 à la fin
Avenue Pierre Brossolette	Du n° 197 à la fin	
Rue Chopin	Totalité	
Rue Germain Dardan	Totalité	
Rue Jules Guesde	Du n° 15 au n° 31	
Rue Roger Salengro	Du n° 25 à la fin	Du n° 14 au n° 22
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL / 22, rue Arthur Auger		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n° 2 au n° 68	
Avenue Pierre Brossolette	Du n° 117 au 195	
Avenue Verdier	Du n° 111 à la fin	Du n° 120 à la fin
Rue Arthur Auger	Du n°2 au n° 8	
BUREAU DE VOTE N°32		
Lieu de vote : Ecole Maternelle du Haut-Mesnil / 22, rue Arthur Auger		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n° 19 au n° 59	
Avenue Jean-Jaurès	Du n° 99 au n° 131	Du n° 94 au n° 114
Rue Arthur Auger	Du n° 11 à la fin	Du n° 10 à la fin
Rue Henri Barbusse	Du n°21 à la fin	
Rue Marcel Sembat	Totalité	
Rue Jules Guesde	Du n° 12 au n° 14	
Rue Roger Salengro	N° 23	

Arrêté DCL/BRGE n° 2022-160 du 25 août 2022
instituant les bureaux de vote dans la commune de Puteaux

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment les articles L. 17 et R. 40

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des

ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'arrêté préfectoral DCL/BRGE n° 2021-255 du 31 août 2021 instituant les bureaux de vote dans la commune de Puteaux,

Vu la demande de la maire de Puteaux en date du 20 juillet 2022,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Puteaux sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (6 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 13 : Courbevoie-2), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de Ville – hall administratif 131 rue de la République

ARTICLE 4 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 5 : le secrétaire général de la préfecture, la maire de la commune de Puteaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 25 août 2022

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

signé

Pascal GAUCI
PUTEAUX – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2022-160 du 25 août 2022 - 6^{ème} Circonscription

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE HALL ADMINISTRATIF	131 rue de la République	N° 13 : Courbevoie-2
2	HOTEL DE VILLE BIBLIOTHEQUE JEAN D'ORMESSON	131 rue de la République	N° 13 : Courbevoie-2
3	HOTEL DE VILLE SALLE D'AUDIENCE DU TRIBUNAL	131 rue de la République	N° 13 : Courbevoie-2
4	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JAURES	128 rue Jean Jaurès	N° 13 : Courbevoie-2
5	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JAURES	128 rue Jean Jaurès	N° 13 : Courbevoie-2
6	ECOLE MATERNELLE PARMENTIER	23 rue Auguste Blanche	N° 13 : Courbevoie-2
7	ECOLE PYRAMIDE	9 rue Francis de Pressensé	N° 13 : Courbevoie-2
8	ECOLE PYRAMIDE	9 rue Francis de Pressensé	N° 13 : Courbevoie-2
9	CONSERVATOIRE JEAN-BAPTISTE LULLY	5 rue Francis de Pressensé	N° 13 : Courbevoie-2
10	ECOLE MATERNELLE BENOIT MALON	7 rue Collin	N° 13 : Courbevoie-2
11	ECOLE ELEMENTAIRE BENOIT MALON	8 rue Collin	N° 13 : Courbevoie-2
12	ECOLE VOLTAIRE	15 rue Voltaire	N° 13 : Courbevoie-2
13	ARCHE DE NOE	29 rue Godefroy	N° 13 : Courbevoie-2
14	ECOLE MATERNELLE DES DEUX COUPOLES	19/29 rue Jean Jaurès	N° 13 : Courbevoie-2
15	ECOLE MATERNELLE DES DEUX COUPOLES	19/29 rue Jean Jaurès	N° 13 : Courbevoie-2
16	ECOLE ELEMENTAIRE LA ROTONDE	10 rue Paul Lafargue	N° 13 : Courbevoie-2
Numéro	Désignation	Adresse	Canton
17	ECOLE ELEMENTAIRE DE LA ROTONDE	10 rue Paul Lafargue	N° 13 : Courbevoie-2
18	GYMNASE DES PLATANES	43 rue Delarivière Lefoullon	N° 13 : Courbevoie-2
19	ECOLE ELEMENTAIRE REPUBLIQUE	74 rue de la République	N° 13 : Courbevoie-2
20	ECOLE MATERNELLE REPUBLIQUE	Cours du Maréchal Leclerc	N° 13 : Courbevoie-2

21	ECOLE MATERNELLE DEFENSE 2000	23 rue Louis Pouey	N° 13 : Courbevoie-2
22	ECOLE MATERNELLE DEFENSE 2000	23 rue Louis Pouey	N° 13 : Courbevoie-2
23	ECOLE MATERNELLE MARIUS JACOTOT	4 rue Charles Lorilleux	N° 13 : Courbevoie-2
24	PREAU ECOLE ELEMENTAIRE MARIUS JACOTOT	6 rue Charles Lorilleux	N° 13 : Courbevoie-2
25	ECOLE ELEMENTAIRE MARIUS JACOTOT	6 rue Charles Lorilleux	N° 13 : Courbevoie-2
26	ACADEMIE DE LA DANSE	10 rue Cartault	N° 13 : Courbevoie-2
27	ECOLE MATERNELLE DE L'ANCIEN COUVENT	21 avenue Gutenberg	N° 13 : Courbevoie-2
28	ECOLE MATERNELLE DE L'ANCIEN COUVENT	21 avenue Gutenberg	N° 13 : Courbevoie-2
29	ESPACE JULES VERNE	4 rue Marcellin Berthelot	N° 13 : Courbevoie-2
30	ECOLE MATERNELLE FELIX PYAT	12 rue Félix Pyat	N° 13 : Courbevoie-2
31	HALL ECOLE DES BERGÈRES	29 rue du Moulin	N° 13 : Courbevoie-2
32	THÉÂTRE DE L'ÉCOLE DES BERGÈRES	103 avenue du Général de Gaulle	N° 13 : Courbevoie-2
33	PALAIS DE LA CULTURE	19 rue Chantecoq	N° 13 : Courbevoie-2

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE - HALL ADMINISTRATIF		
131 rue de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Anatole France	Totalité	
Rue de Brazza	Totalité	
Rue de la République	Du n°131 au n°133 (impairs)	Du n°102 au n°138 (pairs)
Rue Gambetta	Totalité	
Rue Louis Pouey	Du n°1 au n°9 (impairs)	
Rue Monge	Totalité	
Rue Montaigne	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – BIBLIOTHEQUE JEAN D'ORMESSON		
131 rue de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Antoine et Simone Veil	Totalité	
Rue de la République	Du n°135 au n°145 (impairs)	Du n°147 au n°159 (impairs et pairs)
Rue Lucien Voilin	Totalité	
Rue Sadi Carnot	Totalité	
Rue Victor Hugo	Du n°77 à la fin (impairs)	Du n°54 à la fin (pairs)

BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE - SALLE D'AUDIENCE DU TRIBUNAL		
131 rue de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Richard Wallace	Du n°75 à la fin (impairs)	Du n°86 à la fin (pairs)
Rue de la République	Du n° 140 au n° 154 (pairs)	
Rue Paul Bert	Totalité	
Rue Rouget de l'Isle	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JAURES		
128 rue Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue du Bicentenaire	Totalité	
Passage Jean Nennig	Totalité	
Rue Eugène Eichenberger	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JAURES		
128 rue Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Jean Jaurès	Du n°99 à la fin (impairs)	Du n°116 à la fin (pairs)
Rue Marius Jacotot	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PARMENTIER		
23 rue Auguste Blanche		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Ile de Puteaux	Totalité	
Quai de Dion Bouton	Du n°1 au n°8 (impairs et pairs)	
Rue de Verdun	Du n°139 à la fin (impairs et pairs)	
Rue des Blanchisseurs	Totalité	
Rue Parmentier	Du n° 5 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : ECOLE PYRAMIDE		
9 rue Francis de Pressensé		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue de Verdun	Du n°1 au n°138 (impairs et pairs)	
Rue Volta	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : ECOLE PYRAMIDE		
9 rue Francis de Pressensé		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Francis de Pressensé	Du n°9 à la fin (impairs)	Du n° 12 à la fin (pairs)
Rue Parmentier	Du n° 1 au n° 3 (impairs)	
Rue Voltaire	Du n°1 au n°43 (impairs)	Du n°2 au n°10 ter (pairs)
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : CONSERVATOIRE JEAN-BAPTISTE LULLY		
5 rue Francis de Pressensé		
Avenue Georges Pompidou	Totalité	
Rue Ampère	Totalité	
Rue de l'Arsenal	Totalité	
Rue Francis de Pressensé	Du n° 1 au n° 7 (impairs)	Du n° 2 au n° 10 (pairs)
Rue Georges Legagneux	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE BENOIT MALON		
7 rue Collin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Théâtre	Totalité	
Boulevard Richard Wallace	Du n°17 au n°51 (impairs)	Du n°16 au n°62 (pairs)
Rue Benoît Malon	Totalité	
Rue de l'Appel du 18 juin	Totalité	
Rue Godefroy	Du n°5 à la fin (impairs)	Du n°2 à la fin (pairs)
Rue Henri Martin	Totalité	
Rue Mars et Roty	Totalité	
Rue Saulnier	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BENOIT MALON		
8 rue Collin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Richard Wallace	Du n°1 au n°15 (impairs)	Du n°2 au n°14 (pairs)
Place de la Vieille Eglise	Totalité	
Quai de Dion Bouton	Du n°9 au n°28 (impairs et pairs)	
Rue André Leclerc	Totalité	
Rue Auguste Blanche	Totalité	
Rue Bourgeoise	Totalité	
Rue Collin	Totalité	
Rue de l'Eglise	Totalité	
Rue du Four	Totalité	
Rue Godefroy	Du n°1 au n°3 (impairs)	
Rue Manissier	Totalité	
Rue Rabelais	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : ECOLE VOLTAIRE – 15 rue Voltaire		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Passage Voltaire	Totalité	
Place du 8 mai 1945	Totalité	
Rue Agathe	Totalité	
Rue du 8 mai 1945	Totalité	
Rue Gerhard	Totalité	
Rue Léon et Robert Morane	Totalité	
Rue Pitois	Totalité	
Rue Voltaire	Du n°45 à la fin (impairs)	Du n°12 à la fin (pairs)
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : ARCHE DE NOE		
29 rue Godefroy		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Quai de Dion Bouton	Du n°29 à la fin (impairs et pairs)	
Rue Abbé M. Guibert	Totalité	
Rue des Pavillons	Du n° 1 au n° 15 (impairs)	Du n° 2 au n° 8 (pairs)
Rue Jean Jaurès	Du n° 61 au n° 97 (impairs)	Du n° 84 au n° 114 (pairs)
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DES DEUX COUPOLES		
19/29 rue Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue des Pavillons	Du n°17 à la fin (impairs)	Du n°10 à la fin (pairs)

BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DES DEUX COUPOLES		
19/29 rue Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Jean Jaurès	Du n°1 au n°59 (impairs)	Du n°2 au n°82 (pairs)
Square Léon Blum	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LA ROTONDE		
10 rue Paul Lafargue		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Arago	Totalité	
Rue Bellini	Du n° 1 au n° 3 (impairs et pairs)	
Rue Paul Lafargue	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DE LA ROTONDE		
10 rue Paul Lafargue		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Bellini	Du n° 4 à la fin (impairs et pairs)	
Rue de l'Oasis	Du n°1 à la fin (impairs)	n°24 n° 24 bis et n° 34
Rue Roque de Fillol	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°18		
Lieu de vote : GYMNASE DES PLATANES		
43 rue Delarivière Lefoullon		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place du Sud - Tour Eve	Totalité	
Rue Delarivière Lefoullon	Totalité	
Voie des Sculpteurs	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°19		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE REPUBLIQUE		
74 rue de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Cours du Maréchal Leclerc	Totalité	
Rue de la République	Du n°1 au n°37 (impairs)	Du n°2 au n°100 (pairs)
Rue de l'Oasis	Tous les n° pairs sauf n°24 n°24 bis et n°34	
Rue du Général Leclerc	Du n°1 au n°99 (impairs)	Du n°2 au n°100 (pairs)
BUREAU DE VOTE N°20		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE REPUBLIQUE		
Cours du Maréchal Leclerc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue de la République	Du n°45 au n°129 (impairs)	
Rue Edouard Vaillant	Totalité	
Rue Rousselle	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DEFENSE 2000		
23 rue Louis Pouey		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Jardins Boieldieu	Du n° 9 au n° 19 (impairs et pairs)	n° 1 et n° 53
Résidence Boieldieu	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DEFENSE 2000		
23 rue Louis Pouey		

Nom de la rue	N° dans la rue	
Jardins Boieldieu	Du n°20 au n°35 (impairs et pairs)	
Résidence Louis Pouey	Totalité	
Rue Louis Pouey	Du n°11 à la fin (impairs)	Du n°2 à la fin (pairs)
Terrasse Boieldieu	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°23 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MARIUS JACOTOT 4 rue Charles Lorilleux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Henri Sellier	Du n°17 au n°24 (impairs et pairs)	
Résidence Charles Lorilleux	Totalité	
Rue Charles Lorilleux	N° 1	
Rue du Moulin	Du n° 1 au n° 9 (impairs)	Du n° 2 au n° 26 (pairs)
BUREAU DE VOTE N°24 Lieu de vote : PREAU ECOLE ELEMENTAIRE MARIUS JACOTOT 6 rue Charles Lorilleux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Henri Sellier	Du n°1 au n°16 (impairs et pairs)	
BUREAU DE VOTE N°25 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MARIUS JACOTOT 6 rue Charles Lorilleux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	Du n°1 à la fin (impairs)	
Rue Charles Lorilleux	Du n° 2 à la fin (impairs et pairs)	
Rue Fernand Pelloutier	Totalité	
Rue Lavoisier	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°26 Lieu de vote : ACADEMIE DE LA DANSE 10 rue Cartault		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Hanet	Totalité	
Rue André Aignan	Totalité	
Rue Cartault	Du n° 6 au n° 18 (pairs)	Du n° 29 au n° 36 (impairs et pairs)
Rue de la Station	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DE L'ANCIEN COUVENT 21 Avenue Gutenberg		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Gutenberg	Totalité	
Rue Cartault	Du n° 1 au n° 27 (impairs)	Du n° 2 au n° 4 (pairs)
Rue des Bas Rogers	Du n° 39 à la fin (impairs et pairs)	
BUREAU DE VOTE N°28 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DE L'ANCIEN COUVENT 21 Avenue Gutenberg		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des Tilleuls	Totalité	
Avenue Félix Faure	Totalité	
Rue Bernard Palissy	Totalité	
Rue Pierre et Marie Curie	Totalité	
Rue Pasteur	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°29 Lieu de vote : ESPACE JULES VERNE 4 rue Marcellin Berthelot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Résidence du Carré Vert	Totalité	
Rue Jules Verne	Totalité	
Rue Nélaton	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°30 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FELIX PYAT 12 rue Félix Pyat		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Passage de l'Arche	Totalité	
Résidence des Fontaines	Totalité	
Rue Félix Pyat	Totalité	
Rue Hoche	Totalité	
Rue Marcellin Berthelot	Totalité	
Terrasse Valmy	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°31 Lieu de vote : HALL ECOLE DES BERGÈRES 29 rue du Moulin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Résidence des Rosiers	Totalité	
Rue de la République	Du n° 161 à la fin (impairs et pairs)	
Rue du Moulin	Du n° 11 au n° 33 (impairs)	Du n° 28 au n° 52 (pairs)
Avenue des Bergères	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°32 Lieu de vote : THÉÂTRE DE L'ÉCOLE DES BERGÈRES 103 avenue du Général de Gaulle		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	Du n°2 à la fin (pairs)	
Avenue du Président Wilson	Totalité	
Résidence Moissan	Totalité	
Rue Charcot	Totalité	
Rue des Fontaines	Totalité	
Rue des Fusillés de la Résistance	Totalité	
Rue des Rosiers	Totalité	
Rue Jeanne-Louise Guérin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°33 Lieu de vote : PALAIS DE LA CULTURE 19 rue Chantecoq		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Chantecoq	Totalité	
Rue des Bas Rogers	Du n° 1 au n° 38 (impairs et pairs)	
Rue Charles Chenu	Totalité	
Boulevard Richard Wallace	Du n° 64 au n° 84 (pairs)	Du n° 53 au n° 73 (impairs)
Rue Victor Hugo	Du n° 1 au n° 75 bis (impairs)	Du n° 2 au n° 52 (pairs)

Arrêté DCL/BRGE n° 2022-161 du 25 août 2022
instituant les bureaux de vote dans la commune de Rueil-Malmaison

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment les articles L. 17 et R. 40

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2021-238 du 10 août 2021 instituant les bureaux de vote dans la commune de Rueil-Malmaison,

Vu la demande du maire de Rueil-Malmaison en date du 28 juillet 2022,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Rueil-Malmaison sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives, régionales, départementales (canton n° 22 : Rueil-Malmaison), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de Ville 13 boulevard du Maréchal Foch

ARTICLE 4 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Rueil-Malmaison sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 25 août 2022

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

signé

Pascal GAUCI

RUEIL-MALMAISON – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2022-161 du 25 août 2022 - 7^{ème} Circonscription

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE	13, boulevard du Maréchal Foch	N° 22 : Rueil-Malmaison
2	ECOLE JULES FERRY	19, place de l'église	N° 22 : Rueil-Malmaison
3	ECOLE JULES FERRY	19, place de l'église	N° 22 : Rueil-Malmaison
4	ECOLE JULES FERRY	19, place de l'église	N° 22 : Rueil-Malmaison
5	ECOLE ALBERT CAMUS	9, rue Jean Edeline	N° 22 : Rueil-Malmaison
6	ECOLE ALBERT CAMUS	9, rue Jean Edeline	N° 22 : Rueil-Malmaison
7	ECOLE ALBERT CAMUS	9, rue Jean Edeline	N° 22 : Rueil-Malmaison
8	ECOLE ALBERT CAMUS	9, rue Jean Edeline	N° 22 : Rueil-Malmaison
9	ECOLE TUCK STELL - A	Rue Prudent Neel	N° 22 : Rueil-Malmaison
10	ECOLE TUCK STELL - A	Rue Prudent Neel	N° 22 : Rueil-Malmaison
11	ECOLE TUCK STELL - B	9-11, rue André Lachaud	N° 22 : Rueil-Malmaison
12	ECOLE TUCK STELL - B	9-11, rue André Lachaud	N° 22 : Rueil-Malmaison
13	ECOLE CHARLES PERRAULT	18, avenue de Colmar	N° 22 : Rueil-Malmaison
14	ECOLE DES TRIANONS	15 rue Cramail	N° 22 : Rueil-Malmaison

15	ECOLE DES TRIANONS	15, rue Cramail	N° 22 : Rueil-Malmaison
16	ECOLE DES TRIANONS	15, rue Cramail	N° 22 : Rueil-Malmaison
17	ECOLE DES TRIANONS	15, rue Cramail	N° 22 : Rueil-Malmaison
18	ECOLE DES TRIANONS	15, rue Cramail	N° 22 : Rueil-Malmaison
19	ECOLE DES TRIANONS	15, rue Cramail	N° 22 : Rueil-Malmaison
20	ECOLE CLAUDE MONET	29, rue Guy de Maupassant	N° 22 : Rueil-Malmaison
21	ECOLE CLAUDE MONET	29, rue Guy de Maupassant	N° 22 : Rueil-Malmaison
22	ECOLE JEAN MOULIN	4, square Jean Moulin	N° 22 : Rueil-Malmaison
23	ECOLE DES BONS RAISINS	Rue des folies	N° 22 : Rueil-Malmaison
24	ECOLE DES BONS RAISINS	Rue des folies	N° 22 : Rueil-Malmaison
25	ECOLE DES BONS RAISINS	Rue des folies	N° 22 : Rueil-Malmaison
26	ECOLE DES BONS RAISINS	Rue des folies	N° 22 : Rueil-Malmaison
27	ECOLE DES BONS RAISINS	Rue des folies	N° 22 : Rueil-Malmaison
28	ECOLE ROBESPIERRE - B	2, Place du 8 Mai 1945	N° 22 : Rueil-Malmaison

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
29	ECOLE ROBESPIERRE - B	2, Place du 8 Mai 1945	N° 22 : Rueil-Malmaison
30	ECOLE ROBESPIERRE - A	2, Place du 8 Mai 1945	N° 22 : Rueil-Malmaison
31	ECOLE ROBESPIERRE - A	2, Place du 8 Mai 1945	N° 22 : Rueil-Malmaison
32	ECOLE ROBESPIERRE - A	2, Place du 8 Mai 1945	N° 22 : Rueil-Malmaison
33	ECOLE GEORGE SAND	44, rue Eugène Labiche	N° 22 : Rueil-Malmaison
34	ECOLE GEORGE SAND	44, rue Eugène Labiche	N° 22 : Rueil-Malmaison
35	ECOLE LA FONTAINE	141, rue Nicolas-Philibert Fillette	N° 22 : Rueil-Malmaison
36	ECOLE LA FONTAINE	141, rue Nicolas-Philibert Fillette	N° 22 : Rueil-Malmaison
37	ECOLE LA FONTAINE	141, rue Nicolas-Philibert Fillette	N° 22 : Rueil-Malmaison
38	ECOLE ALPHONSE DAUDET	40, rue Dumouriez	N° 22 : Rueil-Malmaison
39	ECOLE ALPHONSE DAUDET	40, rue Dumouriez	N° 22 : Rueil-Malmaison
40	ECOLE PASTEUR	22, rue Pasteur	N° 22 : Rueil-Malmaison
41	ECOLE PASTEUR	22, rue Pasteur	N° 22 : Rueil-Malmaison

42	ECOLE PASTEUR	22, rue Pasteur	N° 22 : Rueil-Malmaison
43	ECOLE PASTEUR	22, rue Pasteur	N° 22 : Rueil-Malmaison
44	ECOLE PASTEUR	22, rue Pasteur	N° 22 : Rueil-Malmaison
45	ECOLE PASTEUR	22, rue Pasteur	N° 22 : Rueil-Malmaison
46	ECOLE DES BUISSONNETS	93, rue des Mazurières	N° 22 : Rueil-Malmaison
47	ECOLE DES BUISSONNETS	93, rue des Mazurières	N° 22 : Rueil-Malmaison
48	ECOLE DES BUISSONNETS	93, rue des Mazurières	N° 22 : Rueil-Malmaison
49	ECOLE DES BUISSONNETS	93, rue des Mazurières	N° 22 : Rueil-Malmaison
50	ECOLE DES BUISSONNETS	93, rue des Mazurières	N° 22 : Rueil-Malmaison
51	ATELIER GROGNARD	6 avenue du Château de Malmaison	N° 22 : Rueil-Malmaison
52	ATELIER GROGNARD	6 avenue du Château de Malmaison	N° 22 : Rueil-Malmaison
53	ECOLE LA MALMAISON	280 bis, avenue Napoléon Bonaparte	N° 22 : Rueil-Malmaison
54	ECOLE LA MALMAISON	280 bis, avenue Napoléon Bonaparte	N° 22 : Rueil-Malmaison
55	ECOLE LA MALMAISON	280 bis, avenue Napoléon Bonaparte	N° 22 : Rueil-Malmaison

BUREAU DE VOTE N° 1	
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE	
13, boulevard du Maréchal Foch	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Georges Clémenceau	Totalité
Avenue Paul Doumer	Du n°105 à la fin
Boulevard du Général de Gaulle	Totalité
Boulevard du Maréchal Foch	Totalité
Place Bir Hackeim	Du n°1 à la fin
Place Jean Jaurès	Totalité
Rue d'Alban	Totalité
Rue Danielle Casanova	Du n°1 à la fin
Rue de la Réunion	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 2	
Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY	
19, place de l'église	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de Bourrienne	Totalité
Allée de Marly	Totalité
Impasse des Amazones	Totalité
Rue du Château	Totalité
Rue Giroux	Totalité
Rue Hervet	Totalité
Rue Jean Le Coz	Totalité
Rue Messire Aubin	Du n°1 à la fin

BUREAU DE VOTE N° 3	
Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY	
19, place de l'église	
Nom de la rue	N° dans la rue
Impasse Saint-Sulpice	Totalité
Passage d'Arcole	Totalité
Passage Napoléon III	Totalité
Passage Schneider	Totalité
Place de l'Eglise	Totalité
Rue Beauharnais	Totalité
Rue de la Libération	Du n°2 à la fin
Rue du 4 Septembre	Totalité
Rue du Général Noël	Totalité
Rue Haute	Totalité
Rue Laurin	Totalité
Rue Maugest	Totalité
Rue Paul Vaillant Couturier	Totalité
Rue Trumeau	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 4	
Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY	
19, place de l'église	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Paul Doumer	Du n°59 au n°103
Boulevard du Maréchal Joffre	Totalité
Place des Arts	Totalité
Rue Bequet	Totalité
Rue de Maurepas	Totalité
Rue du Docteur Zamenhof	Totalité
Rue Jean Mermoz	Totalité
Rue Mouillon	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 5	
Lieu de vote : ECOLE ALBERT CAMUS	
9, rue Jean Edeline	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard de l'Hôpital Stell	Totalité
Rue Balzac	Totalité
Rue Charles Drot	Totalité
Rue Danton	Du n°1 au n°33 Du n°6 au n°40
Rue du Fort	Totalité
Rue Molière	Totalité
Rue René Cassin	Totalité
BUREAU DE VOTE N°6	
Lieu de vote : ECOLE ALBERT CAMUS	
9, rue Jean Edeline	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard du Gué	Totalité
Impasse de la Bénarde	Totalité
Rue de la Bénarde	Totalité
Rue de la Libération	Côté impair : du n° 1 à la fin
Rue des Prêcheurs	Totalité
Rue du Bel Air	Totalité
Rue du Colonel de Ponchalon	Totalité
Rue du Gué	Totalité
Rue Jean Edeline	Totalité
Rue Marollet	Totalité

BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : ECOLE ALBERT CAMUS		
9, rue Jean Edeline		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Paul Doumer	Du n°1 au n°57	
Rue Auguste Neveu	Du n°1 au n°5	Du n°2 au n°10
Rue Jules Parent	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : ECOLE ALBERT CAMUS		
9, rue Jean Edeline		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Busset	Totalité	
Allée de Diesbach	Totalité	
Allée des Cyprès	Totalité	
Allée du Bataillon Marianne	Totalité	
Avenue des Gardes Suisses	Totalité	
Avenue Madeleine	Totalité	
Avenue Yvonne	Totalité	
Caserne Guynemer	Totalité	
Passage des Champs aux Raies	Totalité	
Place du Général Leclerc	Totalité	
Place du Souvenir Français	Totalité	
Rue Auguste Neveu	Du n°7 à la fin	Du n°12 à la fin
Rue Charles Axel Guillaumot	Totalité	
Rue Crevel Duval	Totalité	
Rue Danton	Du n°2 au n°4	
Rue des Gibets	Totalité	
Rue du Lieutenant Hippolyte Bisson	Totalité	
Rue Guynemer	Totalité	
Rue Liénard	Côté impair : totalité	Côté pair : du n° 6 à la fin
Rue Mac Mahon	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : ECOLE TUCK STELL - A		
Rue Prudent Neel		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Moulins	Totalité	
Avenue du Maréchal Juin	Du n°1 au n°3	Du n°2 au n°4
Avenue Gabriel Péri	Totalité	
Avenue Ossart	Totalité	
Avenue Paul Doumer	Du n°2 au n°148	
Boulevard National	Du n°1 au n°27	
Rue Marie Levasseur	Totalité	
Rue Neuve Noblet	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : ECOLE TUCK STELL - A		
Rue Prudent Neel		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Maréchal Juin	Du n° 5 à la fin	Du n°6 à la fin
Boulevard National	Du n°29 au n°71	
Rue André Lachaud	Totalité	
Rue Curie	Totalité	
Rue des Gravieres	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	Du n°1 au n°39	Du n° 2 au n° 28
Rue du Docteur Guionis	Du n°2 à la fin	
Rue Ferdinand Buisson	Totalité	

Rue Jean-Baptiste Besche	Du n°1 au n°21	Du n°2 au n°30
Rue Prudent Neel	Totalité	
Rue Roze Crepin	Totalité	
Rue Sophie Rodrigues	Totalité	
Rue Victor Schoelcher	Totalité	
Rue Victor Troussard	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : ECOLE TUCK STELL - B 9-11, rue André Lachaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Colmar	Du n°1 au n°31	
Avenue Victor Hugo	Du n°1 au n°35	Du n° 2 au n° 18
Rue André Messager	Totalité	
Rue Camille Saint-Saëns	Totalité	
Rue d'Estienne d'orves	Du n°41 au n°89	Du n° 30 au n° 62
Rue du Docteur Guionis	Du n°1 à la fin	
Rue Félix Faure	Totalité	
Rue Jean-Baptiste Besche	Du n°23 à la fin	Du n° 32 à la fin
Rue Martignon	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : ECOLE TUCK STELL - B 9-11, rue André Lachaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Belgique	Totalité	
Avenue de Colmar	Du n°33 au n°51	Du n° 66 à la fin
Avenue Victor Hugo	Du n°20 à la fin	Du n° 37 à la fin
Rue Charles Gounod	Totalité	
Rue Claude Debussy	Totalité	
Rue des Gourlis	Totalité	
Rue Georges Bizet	Totalité	
Rue Maurice Ravel	Totalité	
Rue Pereire	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°13 Lieu de vote : ECOLE CHARLES PERRAULT 18, avenue de Colmar		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Colmar	Du n°2 au n°64	
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Totalité	
Boulevard National	Du n°73 à la fin	
Ecole Charles Perrault - avenue de Lattre de Tassigny	Totalité	
Rue Braille	Totalité	
Rue Branly	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	Du n°99 à la fin	Du n° 80 à la fin
Rue Gabriel Faure	Totalité	
Rue Gustave Charpentier	Totalité	
Rue Renée Gerhard	Totalité	
Rue Roland Garros	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°14 Lieu de vote : ECOLE DES TRIANONS 15 rue Cramail		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n°1 au n°49	Du n° 2 au n° 48
Avenue des Châteaupieds	Du n°18 à la fin	Du n° 21 à la fin
Avenue Paul Doumer	Du n°190 au n°224 bis	
Boulevard Franklin Roosevelt	N°1	Du n° 2 au n° 70
Rue Beaumarchais	Totalité	

Rue Adrien Cramail	Du n°21 à la fin	Du n° 30 à la fin
Rue des Trianons	Totalité	
Rue Geneviève Couturier	Côté impair : totalité	Du n°2 au n°6
Rue Isabey	Totalité	
Rue Maurice Berteaux	Du n°2 à la fin	
Sente des Archives	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15 Lieu de vote : ECOLE DES TRIANONS 15, rue Cramail		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de l'Amitié	Totalité	
Avenue Albert 1er	Du n°2 au n°44	Du n°1 au n°73
Avenue des Châteaupieds	Du n°1 au n°19	Du n°2 au n°16
Avenue du Centre	Totalité	
Avenue Gabrielle	Totalité	
Avenue Paul Doumer	Du n°150 au n°188	
Boulevard Léon Louesse	Totalité	
Impasse du Donjon	Totalité	
Résidence Castellina Parc – 30 avenue Geneviève Couturier	Totalité	
Rue Adrien Cramail	Du n°1 au n°19	Du n°2 au n°28
Rue des Souffrettes	Totalité	
Rue du Docteur Launay	Totalité	
Rue Geneviève Couturier	Du n°8 à la fin	
Villa du parc	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16 Lieu de vote : ECOLE DES TRIANONS 15, rue Cramail		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Albert 1er	Du n°46 au n°106	
Avenue Alsace Lorraine	Totalité	
Avenue de Colmar	Du n°53 à la fin	
Avenue Mary	Totalité	
Rue Baudin	Totalité	
Rue Michelet	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°17 Lieu de vote : ECOLE DES TRIANONS 15, rue Cramail		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Albert 1er	Du n°75 au n°115	
Avenue Beauséjour	Totalité	
Avenue de la République	Du n°50 à la fin	
Boulevard des Côteaux	Du n°1 au n°29	Du n°2 au n°24
Rue des Frères Lumière	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°18 Lieu de vote : ECOLE DES TRIANONS 15, rue Cramail		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Berthelot	Totalité	
Avenue de la République	Du n°51 à la fin	
Avenue des Acacias	Du n°1 au n°33	Du n°2 au n°36
Avenue du Stade	Totalité	
Avenue Lavoisier	Totalité	
Boulevard des Côteaux	Du n°31 à la fin	Du n°26 à la fin
Boulevard Franklin Roosevelt	Du n°72 au n°96	
Rue du Docteur Charcot	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°19		
Lieu de vote : ECOLE DES TRIANONS		
15, rue Cramail		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Albert 1er	Du n°108 à la fin	Du n°117 à la fin
Avenue Cantorum	Totalité	
Avenue de Seine	Totalité	
Avenue des Acacias	Du n°38 à la fin	Du n°35 à la fin
Avenue Paul Delamare	Totalité	
Boulevard Belle-Rive	Du n°2 au n°32	
Boulevard Franklin Roosevelt	Du n°98 à la fin	
Impasse Arago	Totalité	
Quai du Halage	Totalité	
Rue Amédée Bollée	Totalité	
Rue Ampère	Totalité	
Rue Anatole France	Totalité	
Rue Arago	Totalité	
Rue des Martinets	Totalité	
Rue Hector Berlioz	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°20		
Lieu de vote : ECOLE CLAUDE MONET		
29, rue Guy de Maupassant		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Cours Ferdinand de Lesseps	Totalité	
Place des Impressionnistes	Totalité	
Quai Adolphe Giquel	Totalité	
Rue Auguste Perret	Totalité	
Rue de l'Industrie	Totalité	
Rue des Frères Caudron	Totalité	
Rue du Port	Totalité	
Rue Guy de Maupassant	Du n°15 à la fin	Du n°10 à la fin
Rue H. Saint-Claire Deville	Totalité	
Rue Joseph Monier	Totalité	
Rue Louis Blériot	Totalité	
Square Henri Giffard	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : ECOLE CLAUDE MONET		
29, rue Guy de Maupassant		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Jacques Prévert	Totalité	
Rue Georges Brassens	Totalité	
Rue Guy de Maupassant	Du n°1 au n°13	Du n°2 au n°8
Rue Léon Foucault	Totalité	
Rue Marcel Pagnol	Totalité	
Rue Paul Heroult	Totalité	
Rue Raymond Queneau	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : ECOLE JEAN MOULIN - 4, square Jean Moulin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Edouard Belin	Totalité	
Place de l'Europe	Totalité	
Rue Louis de Broglie	Totalité	
Rue des Deux Gares	Totalité	
Rue des Grandes Terres	Totalité	
Rue François Jacob	Totalité	
Rue E. et A. Peugeot	Totalité	

Place Renault	Totalité
Rue de l'Union	Totalité
Rue Henri Becquerel	Totalité
Rue Armand Camus	Totalité
Passage Jacques Daguerre	Totalité
Avenue Déesse	Totalité
Impasse A. et E. Michelin	Totalité
Rue A. et E. Michelin	Totalité
Square Jean Moulin	Totalité
Rue Jacques Daguerre	Totalité
BUREAU DE VOTE N°23	
Lieu de vote : ECOLE DES BONS RAISINS	
Rue des folies	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Belles Vues	Totalité
Chemin rural 34	Totalité
Chemin rural 44 bis	Totalité
Chemin rural 46	Totalité
Rue Clément Ader	Totalité
Rue de l'Orme Thibault	Totalité
Rue des Belles Vues	Totalité
Rue Gambetta	Totalité
Rue Hugues Leroux	Totalité
Rue Ribot	Totalité
Rue Xavier de Maistre	Totalité
Square du Verger	Totalité
BUREAU DE VOTE N°24	
Lieu de vote : ECOLE DES BONS RAISINS	
Rue des folies	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Blanchettes	Totalité
Allée Fabre d'Eglantine	Totalité
Rue Bernard Palissy	Totalité
Rue Danton	Du n°35 à la fin Du n°42 à la fin
Rue Fabre d'Eglantine	Totalité
Rue Lamartine	Totalité
BUREAU DE VOTE N°25	
Lieu de vote : ECOLE DES BONS RAISINS	
Rue des folies	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Edmond Rostand	Totalité
Rue des Chailles	Totalité
Rue des Folies	Totalité
Rue des Seigneuries	Totalité
Rue Diderot	Totalité
Rue Emile Augier	Totalité
Rue Joyeuse	Totalité
Rue Ledru Rollin	Totalité
BUREAU DE VOTE N°26	
Lieu de vote : ECOLE DES BONS RAISINS	
Rue des folies	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue des Bons Raisins	Du n°1 à la fin
Rue Le Brix	Totalité
Rue Victor Duruy	Totalité
Rue Voltaire	Totalité

BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : ECOLE DES BONS RAISINS		
Rue des folies		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Président Pompidou	Du n°1 au n°77	Du n°2 au n°90
Place des Maîtres Vignerons	Totalité	
Rue Corneille	Totalité	
Rue de la Paix	Totalité	
Rue de l'Etoile	Totalité	
Rue de Verdun	Totalité	
Rue des Bons Raisins	Du n°2 à la fin	
Rue des Ecoles	Totalité	
Rue des Godardes	Totalité	
Square Saint-Exupéry	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : ECOLE ROBESPIERRE - B		
2, Place du 8 Mai 1945		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Galliéni	Totalité	
Rue de l'Arsenal	Totalité	
Rue des Bleuets	Totalité	
Rue des Cendres	Totalité	
Rue des Géraniums	Totalité	
Rue des Maris	Totalité	
Rue des Molières	Totalité	
Rue des Tartres	Totalité	
Rue du Lieutenant-Colonel Driant	Totalité	
Rue Eugène Sue	Totalité	
Rue Galliéni	Du n°1 au n°41	Du n°2 au n°32
Rue Roger Jourdain	Totalité	
Square Gauguin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : ECOLE ROBESPIERRE - B		
2, Place du 8 Mai 1945		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Mont-Valérien	Du n°50 à la fin	Du n°53 à la fin
Place du 8 mai	Totalité	
Rue Buffon	Totalité	
Rue Cuvier	Totalité	
Rue de la Procession	Totalité	
Rue de l'Avenir	Totalité	
Rue des Houtraits	Du n°1 au n°29	Du n°2 au n°52
Rue des Landes	Totalité	
Rue des Marguerites	Totalité	
Rue des Panoramas	Totalité	
Rue des Rosiers	Totalité	
Rue des Talus	Totalité	
Rue Escudier	Totalité	
Rue Jean Baillet	Totalité	
Rue Lakanal	Totalité	
Rue Paul-Louis Courier	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : ECOLE ROBESPIERRE - A		
2, Place du 8 Mai 1945		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse des Fleurs	Totalité	

Traverse des Houtraits	Totalité	
Impasse La Bruyère	Totalité	
Allée Aristide Maillol	Totalité	
Allée Auguste Bernard	Totalité	
Allée des Aubépines	Totalité	
Allée des Orchidées	Totalité	
Avenue du 18 juin 1940	Du n° 165 à la fin	
Rue Châteaubriand	Totalité	
Rue des Fleurs	Totalité	
Rue des Houtraits	Du n° 54 à la fin	Du n° 31 à la fin
Rue Galliéni	Du n° 44 à la fin	Du n° 61 à la fin
Rue Gilbert Degrémont	Totalité	
Rue La Bruyère	Totalité	
Square Auguste Rodin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : ECOLE ROBESPIERRE - A / 2, Place du 8 Mai 1945		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Louis le Nain	Totalité	
Avenue Beau Site	Totalité	
Avenue du 18 juin 1940	Du n° 89 au n° 163	
Avenue du Mont-Valérien	Du n° 1 au n° 51	Du n° 2 au n° 48
Avenue du Président Pompidou	Côté pair du n° 120 à la fin	Côté impair du n° 133 à la fin
Rue des Coquelicots	Totalité	
Rue Racine	Totalité	
Square Eugène Delacroix	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°32		
Lieu de vote : ECOLE ROBESPIERRE - A 2, Place du 8 Mai 1945		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Bergères	Totalité	
Allée du Val d'Or	Totalité	
Avenue du Président Pompidou	Du n° 79 au n° 131	Du n° 92 au n° 118
Rue de la Chapelle	Totalité	
Rue de la Roche	Totalité	
Rue du Plateau	Totalité	
Rue Galliéni	Du n° 34 au n° 42	Du n° 43 au n° 59
Rue Gustave Flaubert	Totalité	
Square Châteaubriand	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°33		
Lieu de vote : ECOLE GEORGE SAND 44, rue Eugène Labiche		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Marie Jeanne	Totalité	
Impasse Georges Tournier	Totalité	
Route de l'Empereur	Du n° 1 au n° 129	
Rue Alexis Bouvier	Totalité	
Rue Charles Floquet	Côté impair du n°1 à la fin	
Rue Charles Vapereau	Totalité	
Rue du Docteur Calmette	Totalité	
Rue du Docteur Roux	Totalité	
Rue George Sand	Totalité	
Rue Georges Tournier	Totalité	
Rue Maurice Letourneux	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°34		
Lieu de vote : ECOLE GEORGE SAND - 44, rue Eugène Labiche		
Nom de la rue	N° dans la rue	

Boulevard Richelieu	Côté pair du n° 2 à la fin
Place Richelieu	Totalité
Rue Carnot	Totalité
Rue d'Essling	Totalité
Rue de Gênes	Totalité
Rue de la Mare	Totalité
Rue de Zurich	Totalité
Rue du Lac	Totalité
Rue Eugène Labiche	Totalité
Rue Jean Bourguignon	Côté pair du n° 2 à la fin
Rue Massena	Totalité
BUREAU DE VOTE N°35	
Lieu de vote : ECOLE JEAN DE LA FONTAINE - 141, rue Nicolas-Philibert Fillette	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Richelieu	Du n° 1 à la fin
Boulevard Solférino	Totalité
Rue des Clos Beauregard	Totalité
Rue des Hortensias	Totalité
Rue des Violettes	Totalité
Rue Fillette N. P.	Du n°1 au n° 121 Du n° 2 au n° 70
Sentier des Hortensias	Totalité
BUREAU DE VOTE N°36	
Lieu de vote : ECOLE JEAN DE LA FONTAINE - 141, rue Nicolas-Philibert Fillette	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée du Cardinal	Totalité
Allée François du Tremblay	Totalité
Avenue du 18 juin 1940	Du n° 1 au n° 87
Ecole la Fontaine – rue Fillette N. P.	Totalité
Rue Amédée Dufaure	Totalité
Rue Fillette N.P.	Côté pair du n° 72 à la fin Côté impair du n° 123 à la fin
Rue Haby Sommer	Totalité
Rue Jean Bouin	Totalité
Rue Jean de la Fontaine	Totalité
Rue Jean-Jacques Rousseau	Totalité
Rue Jules Massenet	Totalité
Rue Yves du Manoir	Totalité
BUREAU DE VOTE N°37	
Lieu de vote : ECOLE JEAN DE LA FONTAINE 141, rue Nicolas-Philibert Fillette	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue Thiers	Totalité
Chemin rural 86	Totalité
Résidence des Taratres- Av. du 18 juin 1940	Totalité
BUREAU DE VOTE N°38	
Lieu de vote : ECOLE ALPHONSE DAUDET 40, rue Dumouriez	
Nom de la rue	N° dans la rue
Av. du Maréchal Leclerc de Hauteclocque	Totalité
Chemin des Gaudonnes	Totalité
Chemin des Suisses	Totalité
Passage Saint-Antoine	Totalité
Place de Buzenval	Totalité
Rue Alexandre Dumas	Totalité
Rue de l'Yser	Totalité
Rue du Colonel de Rochebrune	Totalité
Rue du Général Colonieu	Totalité

Rue du Lieutenant Colonel de Montbrison	Côté pair du n° 172 à la fin	Côté impair du n° 125 à la fin
Rue du Sergent Gustave Lambert	Totalité	
Square des Gaudonnes	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°39 Lieu de vote : ECOLE ALPHONSE DAUDET 40, rue Dumouriez		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Sainte-Lucie	Totalité	
Allée des Caraïbes	Totalité	
Allée des Saintes	Totalité	
Allée Dumouriez	Totalité	
Allée Sous-le-Vent	Totalité	
Avenue de Fouilleuse	Côté pair du n° 2 à la fin	
Chemin des Basses Grandes Terres	Totalité	
Cours des Bougainvillées	Totalité	
Rue de la Croix du Sud	Totalité	
Rue de la Désirade	Totalité	
Rue de Marie Galante	Totalité	
Rue des Alizés	Totalité	
Rue des Basses Grandes Terres	Totalité	
Rue des Hibiscus	Totalité	
Rue des Terres Fortes	Totalité	
Rue des Trois Ilets	Totalité	
Rue du Lieutenant Colonel Montbrison	Du n° 81 au n° 123	Du n° 94 au n° 170
Rue du Petit Carbet	Totalité	
Rue Dumouriez	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°40 Lieu de vote : ECOLE PASTEUR 22, Rue Pasteur		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Domaine de la Côte Noire	Totalité	
Place Louis-François Besche	Totalité	
Route de l'Empereur	Du n° 131 au n° 177	
Rue des Lilas	Totalité	
Rue du Fond Louvet	Totalité	
Rue Jean Bourguignon	Côté impair du n° 1 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°41 Lieu de vote : ECOLE PASTEUR 22, Rue Pasteur		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Buzenval	Totalité	
Rue des Pyrénées	Totalité	
Rue Pasteur	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°42 Lieu de vote : ECOLE PASTEUR 22, Rue Pasteur		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Pépinière	Totalité	
Allée Marcel Jouhandeau	Totalité	
Rue de la Source	Totalité	
Rue des 18 Arpents	Totalité	
Rue des Plantes	Totalité	
Rue des Vaussourds	Totalité	
Rue du 19 Janvier	Totalité	
Rue du Général Carrey de Bellemare	Totalité	
Rue Emile Leblond	Totalité	

Rue Paul Bourget	Totalité
Rue Paul Olivier	Totalité
BUREAU DE VOTE N°43 Lieu de vote : ECOLE PASTEUR 22, Rue Pasteur	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Châtaigneraie	Totalité
Chemin de la Grille Verte	Totalité
Hameau de Bois Préau	Totalité
Route de l'Empereur	Du n° 40 au n° 110
Rue Boileau	Totalité
Rue d'Anjou	Totalité
Rue des Hauts-Fresnays	Totalité
Rue des Hêtres	Totalité
Rue du Commandant Nismes	Totalité
Rue Jean-François Milliet	Totalité
Rue Léon Hourlier	Totalité
BUREAU DE VOTE N°44 Lieu de vote : ECOLE PASTEUR 22, Rue Pasteur	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Otis Mygatt	Totalité
Route de l'Empereur	Côté impair du n° 179 à la fin Côté pair du n° 112 à la fin
Rue de Brienne	Totalité
Rue des Coudreaux	Totalité
Rue des Dalhias	Totalité
Rue des Jacinthes	Totalité
Rue des Jeunes Marquises	Totalité
Rue du Roi de Rome	Totalité
Rue Henri Régnault	Totalité
Rue Laetitia	Totalité
Rue Lionel Terray	Totalité
Sente Henri Régnault	Totalité
BUREAU DE VOTE N°45 Lieu de vote : ECOLE PASTEUR 22, Rue Pasteur	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue de la Melonnière	Totalité
Rue du Champtier	Totalité
Rue du Chemin Vert	Totalité
Rue du Marquis de Coriolis	Totalité
BUREAU DE VOTE N°46 Lieu de vote : ECOLE DES BUISSONNETS - 93, rue des Mazurières	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Cascade	Totalité
Allée des Primevères	Totalité
Allée Guillaume Apollinaire	Totalité
Avenue du 18 juin 1940	Du n° 2 au n° 62
Rue Colette	Totalité
Rue de la Côte	Totalité
Rue des Orties	Totalité
Rue des Primevères	Totalité
Rue du Clos de la Butte	Totalité
Rue Paul de Kock	Totalité
BUREAU DE VOTE N°47 Lieu de vote : ECOLE DES BUISSONNETS	

93, rue des Mazurières	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Castors	Totalité
Allée des Glycines	Totalité
Avenue du 18 juin 1940	Du n° 64 au n° 120
Rue des Meuniers	Totalité
Rue du Commandant Louis Bouchet	Totalité
Rue Henri Dunant	Totalité
BUREAU DE VOTE N°48 Lieu de vote : ECOLE DES BUISSONNETS 93, rue des Mazurières	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Charmes	Totalité
Allée Maryse Bastie	Totalité
Allée Maryse Hilsz	Totalité
Rue des Mazurières	Côté pair du n° 2 à la fin
Rue du Lieutenant Colonel de Montbrison	Du n° 1 au n° 29 Du n° 2 au n° 92
Rue Paul Gimont	Totalité
BUREAU DE VOTE N°49 Lieu de vote : ECOLE DES BUISSONNETS 93, rue des Mazurières	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Alexandre Maistrasse	Totalité
Avenue de Fouilleuse	Côté impair du n° 75 à la fin
Avenue du 18 Juin 1940	Côté pair du n° 122 à la fin
Résidence de la Fouilleuse	Totalité
Résidence Lutèce -178 av. du 18 juin 1940	Totalité
Rue des Cités	Totalité
Rue du Lieutenant Colonel de Montbrison	Du n° 31 au n° 79
Rue Edmond Blanc	Totalité
Rue Victor Sardou	Totalité
BUREAU DE VOTE N°50 Lieu de vote : ECOLE DES BUISSONNETS 93, rue des Mazurières	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de Fouilleuse	Côté impair du n° 1 au n° 73
Rue des Mazurières	Côté impair du n° 1 à la fin
BUREAU DE VOTE N°51 Lieu de vote : ATELIER GROGNARD - 6 avenue du Château de Malmaison	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Châtaigniers	Totalité
Allée des Pruniers	Totalité
Allée du Clocher	Totalité
Avenue Beauregard	Totalité
Avenue de Bois Préau	Totalité
Avenue de l'Etang	Totalité
Avenue de l'Impératrice Joséphine	Totalité
Avenue de la Jonchère	Totalité
Avenue Delille	Totalité
Avenue du Château de Malmaison	Totalité
Avenue du Premier Consul	Totalité
Avenue Ducis	Totalité
Avenue Girodet	Totalité
Avenue Joséphine	Totalité
Avenue Marmontel	Totalité
Avenue Meul	Totalité

Avenue Napoléon Bonaparte	Côté impair du n° 165 à la fin
Avenue Sainte-Anasthasie	Totalité
Avenue Sainte-Bathilde	Totalité
Avenue Sainte-Claire	Totalité
Avenue Talma	Totalité
Avenue Tuck-Stell	Totalité
Avenue Vigée Lebrun	Totalité
Château de la Malmaison	Totalité
Chemin de la Chapelle	Totalité
Chemin de la Jonchère	Totalité
Chemin de Paradis	Totalité
Chemin de Saint-Cucufa	Totalité
Chemin des Cormaillons	Totalité
Chemin des Dames de Saint-Louis	Totalité
Chemin des Gallicourts	Totalité
Chemin des Moines de l'Etang	Totalité
Chemin des Ouches	Totalité
Chemin des Pince vins	Totalité
Chemin des Vignes	Totalité
Chemin du Bois Béranger	Totalité
Chemin du Ponceau	Totalité
Chemin rural 159	Totalité
Chemin rural 166- Ch. Cormier	Totalité
Chemin rural 168	Totalité
Chemin rural 169	Totalité
Chemin rural 170	Totalité
Chemin rural 171	Totalité
Côte de la Jonchère	Totalité
Place de Bir Hakeim	Côté pair du n° 2 à la fin
Place Osiris	Totalité
Résidence les Pince-vins	Totalité
Rond-Point Hortense	Totalité
Rue Charles Floquet	Côté pair du n° 2 à la fin
Rue Danielle Casanova	Côté pair du n° 2 à la fin
Rue de l'Est	Totalité
Rue de l'Ouest	Totalité
Rue de la Bergerie	Totalité
Rue des Hauts Bénards	Totalité
Rue des Pervenches	Totalité
Rue du Commandant Jacquot	Totalité
Rue du Midi	Totalité
Rue du Prince Eugène	Totalité
Rue Hortense	Totalité
Rue Messire Aubin	Côté pair du n° 2 à la fin
Sente des Mallards	Totalité
BUREAU DE VOTE N°52	
Lieu de vote : ATELIER GROGNARD	
6 avenue du Château de Malmaison	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de Versailles	Totalité
Chemin rural 152	Totalité
Maison forestière Saint-Cucufa	Totalité
Route de l'Empereur	Du n° 2 au n° 38
Rue de Bretagne	Totalité
Rue de Gascogne	Totalité
Rue de la Vallée Hudrée	Totalité
Rue de Normandie	Totalité

Rue des Carrières	Totalité
Rue des Châtaigniers	Totalité
Rue des Chèvremonts	Totalité
Rue des Marronniers	Totalité
Rue des Mégrands	Totalité
Rue des Peupliers	Totalité
Rue des Platanes	Totalité
Rue des Sorins	Totalité
Rue des Vosges	Totalité
Rue du Bois Saint-Père	Totalité
Rue du Général de Miribel	Totalité
Rue Mozart	Totalité
BUREAU DE VOTE N°53	
Lieu de vote : ECOLE LA MALMAISON	
280 bis, avenue Napoléon Bonaparte	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Grenouillère	Totalité
Allée des Closeaux	Totalité
Avenue Napoléon Bonaparte	Côté pair du n° 272 à la fin
Boulevard Bellerive	Côté pair du n° 34 à la fin (n° pairs)
Chemin rural 25	Totalité
Ecole Malmaison- Av. Napoléon Bonaparte	Totalité
Rue Berthe Morisot	Totalité
Rue des Closeaux	Totalité
Rue Edouard Manet	Totalité
BUREAU DE VOTE N°54	
Lieu de vote : ECOLE LA MALMAISON - 280 bis, avenue Napoléon Bonaparte	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Carle Vernet	Totalité
Allée Denis Raffet	Totalité
Allée Dominique Ingres	Totalité
Allée Etienne Ventenat	Totalité
Allée François Gérard	Totalité
Allée Jean Antoine Houdon	Totalité
Allée Louis David	Totalité
Avenue Auguste Renoir	Totalité
Boulevard Franklin Roosevelt	Côté impair du n° 3 à la fin
Chemin Rural 21	Totalité
Chemin Rural 22	Totalité
Rue Antoine Gros	Totalité
Rue Camille Corot	Totalité
Rue Maurice Berteaux	Côté impair du n° 1 à la fin
Rue Maurice Vlaminck	Totalité
Rue Nadar	Totalité
Villa Sisley	Totalité
BUREAU DE VOTE N°55	
Lieu de vote : ECOLE LA MALMAISON - 280 bis, avenue Napoléon Bonaparte	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Pagerie	Totalité
Avenue Napoléon Bonaparte	Du n° 226 au n° 270
Boulevard Marcel Pourtout	Totalité
Chemin Gagneau	Totalité
Chemin rural n° 23	Totalité
Piscine des Closeaux	Totalité
Square Ronsard	Totalité

Arrêté DCL/BRGE n° 2022-163 du 25 août 2022
instituant les bureaux de vote dans la commune de Villeneuve-la-Garenne

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2020-133 du 12 août 2020 instituant les bureaux de vote dans la commune de Villeneuve-la-Garenne,

Vu la demande du maire de Villeneuve-la-Garenne en date du 28 juin 2022,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Villeneuve-la-Garenne sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (1 ^{ère} circonscription), régionales, départementales (canton n° 14 : Gennevilliers), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de Ville 28 avenue de Verdun

ARTICLE 4 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Villeneuve-la-Garenne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 25 août 2022

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

signé

Pascal GAUCI

VILLENEUVE-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2022-163 du 25 août 2022 – 1^{ère} Circonscription

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	HÔTEL DE VILLE	28 avenue de Verdun	N° 14 - Gennevilliers
2	CENTRE ADMINISTRATIF	28 avenue de Verdun	N° 14 - Gennevilliers
3	ESPACE PIERRE BROSSOLETTE	3 rue Pierre Brossolette	N° 14 - Gennevilliers
4	ECOLE MATERNELLE JULES VERNE PREAU	Rue du Fond de la Noue	N° 14 - Gennevilliers
5	ECOLE MATERNELLE JULES VERNE	Rue du Fond de la Noue	N° 14 - Gennevilliers
6	MATERNELLE PIERRE DE COUBERTIN	Avenue Pierre de Coubertin	N° 14 - Gennevilliers
7	NELLY ROUSSEL	3 mail Marie Curie	N° 14 - Gennevilliers
8	JOSEPH KESSEL	74 rue de la Fosse aux Astres	N° 14 - Gennevilliers
9	JOSEPH KESSEL	74 rue de la Fosse aux Astres	N° 14 - Gennevilliers
10	JOSEPH KESSEL	74 rue de la Fosse aux Astres	N° 14 - Gennevilliers
11	JOSEPH KESSEL	74 rue de la Fosse aux Astres	N° 14 - Gennevilliers

12	MATERNELLE SONIA DELAUNAY	21 avenue du Ponant	N° 14 - Gennevilliers
13	ECOLE MATERNELLE JEAN JAURES REFECTOIRE	16 avenue Jean Jaurès	N° 14 - Gennevilliers
14	ECOLE PRIMAIRE PIERRE DE COUBERTIN	Avenue Pierre de Coubertin	N° 14 - Gennevilliers

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : HÔTEL DE VILLE / 28 avenue de Verdun		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Saint Paul	Totalité	
Boulevard Galliéni	du n°182 à la fin	du n°191 à la fin
Place André Malraux	Totalité	
Rue des Anciennes Ecoles	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : CENTRE ADMINISTRATIF / 28 avenue de Verdun		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Verdun	du n°1 au n°64	
Impasse Daniel	Totalité	
Impasse des lilas	Totalité	
Quai d'Asnières	du n°1 au n°38	
Rue Brandin	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	Totalité	
Villa Galliéni	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : ESPACE PIERRE BROSSOLETTE		
3 rue Pierre Brossolette		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Augustins	Totalité	
Boulevard Galliéni	du n°1 au n°189	du n°2 au n°180
Impasse Edouard Manet	Totalité	
Impasse Legendre	Totalité	
Quai d'Asnières	du n°39 à la fin	
Quai du Moulin de Cage	Totalité	
Rue Arthur Guillemain	Totalité	
Rue des Augustins	Totalité	
Rue du 11 novembre 1918	Totalité	
Rue Edouard Manet	Totalité	
Rue Homère Robert	Totalité	
Rue Pointet	Totalité	
Rue Royer	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES VERNE – PREAU		
Rue du Fond de la Noue		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Ampère	Totalité	
Allée des Frères Lumière	Totalité	
Avenue Marc Sangnier	Totalité	
Rue Claude Debussy	Totalité	
Rue Emmanuel Chabrier	Totalité	

Rue Gabriel Fauré	Totalité
Rue Hector Berlioz	Totalité
Rue Maurice Ravel	Totalité
Voie Promenade	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 5 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES VERNE Rue du Fond de la Noue	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de Normandie	Totalité
Allée des Acacias	Totalité
Allée Descartes	Totalité
Allée Gay Lussac	Totalité
Allée Lavoisier	Totalité
Allée Pascal	Totalité
Allée Pasteur	Totalité
Avenue de Verdun	du n°65 au n°78
Impasse d'Artois	Totalité
Place du Berry	Totalité
Rue Camille du Gast	Totalité
Rue du Fond de la Noue	Totalité
BUREAU DE VOTE N°6 Lieu de vote : MATERNELLE PIERRE DE COUBERTIN Avenue Pierre de Coubertin	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Saint Exupéry	Totalité
Avenue de la Paix	Totalité
BUREAU DE VOTE N°7 Lieu de vote : NELLY ROUSSEL 3 mail Marie Curie	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue du 8 mai 1945	Totalité
Avenue du Maréchal Leclerc	Totalité
Avenue Pierre de Coubertin	Totalité
Boulevard Charles de Gaulle	Côté pair du n° 52 au n° 70 Côté impair du n° 37 au n° 71
Place Charles de Gaulle	Totalité
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Totalité
Square Albert Camus	Totalité
Square Paul Claudel	Totalité
Square Roger Martin du Gard	Totalité
BUREAU DE VOTE N°8 Lieu de vote : JOSEPH KESSEL 74 rue de la Fosse aux Astres	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Jean Moulin 2	Totalité
Boulevard Charles de Gaulle	du n°1 au n°35 du n°2 au n°50
Rue Chaillon	Totalité
Rue de l'Avenir	Totalité
Rue Dupont du Chambon	Totalité
Rue Henri Barbusse	Totalité
Rue Noël Le Dudal	Totalité

BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : JOSEPH KESSEL		
74 rue de la Fosse aux Astres		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue de la Fosse aux Astres	Totalité	
Rue Gaston Appert	Totalité	
Rue Mathilde Milliard	Totalité	
Villa Caillebotte	Totalité	
Villa Sainte Marie	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : JOSEPH KESSEL		
74 rue de la Fosse aux Astres		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean Moulin	Côté pair du n° 4 au n° 50	Côté impair du n° 1 au n° 29
Place des Tilleuls	Totalité	
Quai Alfred Sisley	Totalité	
Rue Alphonse Daudet	Totalité	
Rue de l'Arbre aux 40 Ecus	Totalité	
Rue des Sorbiers aux Oiseaux	Totalité	
Villa Edmond Rarchaert	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : JOSEPH KESSEL		
74 rue de la Fosse aux Astres		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Fosse aux Astres	Totalité	
Avenue Jean Moulin	Côté pair du n° 52 à la fin	Côté impair du n° 31 à la fin
Chemin de la Fosse aux Astres	Totalité	
Impasse Jean Moulin	Totalité	
Rue des Bouleaux Blancs	Totalité	
Rue du Tremble	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : MATERNELLE SONIA DELAUNAY		
21 avenue du Ponant		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Berthe Morisot	Totalité	
Allée Paul Gauguin	Totalité	
Avenue de la Redoute	Totalité	
Avenue Marcellin Berthelot	Totalité	
Avenue Nobel	Totalité	
Avenue Philippe Lebon	Totalité	
Avenue du Ponant	Côté pair du n° 2 au n° 46	Côté impair du n° 1 à la fin
Mail Roger Prévot	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	Totalité	
Rue Paul Signac	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JEAN JAURES – REFECTOIRE		
16 avenue Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Longue Bertrane	Totalité	
Avenue de Verdun	du n° 79 à la fin	

Avenue du Vieux Chemin de Saint Denis	Totalité
Avenue Jean Jaurès	Totalité
Avenue Jean Mermoz	Totalité
Chemin de la Litte	Totalité
Chemin des Regniers	Totalité
Rue de la Bongarde	Totalité
Rue du Haut de la Noue	Totalité
BUREAU DE VOTE N°14 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE DE COUBERTIN Avenue Pierre de Coubertin	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Louis Juvet	Totalité
Avenue du Ponant	Côté pair du n° 48 à la fin
Avenue Georges Pompidou	Totalité
Avenue Paul Herbé	Totalité
Boulevard Charles de Gaulle	Côté pair du n° 72 à la fin Côté impair du n° 73 à la fin
Chemin du Bucher	Totalité
Mail Marie Curie	Totalité
Rue Gérard Philippe	Côté impair du n° 1 au n° 99
Square Gérard Philippe	Côté pair du n° 2 au n° 100
Square Giraudoux	Totalité

Arrêté DCL/BRGE n° 2022-166 du 30 août 2022
instituant les bureaux de vote dans la commune de Neuilly-sur-Seine

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2015-172 du 12 août 2015 instituant les bureaux de vote dans la commune de Neuilly-sur-Seine,

Vu la demande du maire de Neuilly-sur-Seine,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Neuilly-sur-Seine sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives(6 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 21 : Neuilly-sur-Seine), municipales et référendums	Bureau n° 1 Mairie – vestibule de droite Place Achille Peretti

ARTICLE 4 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

ARTICLE 5 : les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Neuilly-sur-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 30 août 2022

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

signé

Pascal GAUCI

NEUILLY SUR SEINE – Listes des bureau de vote

ANNEXE à l'arrêté n° 2022-166 du 30/08/2022 - 6^{ème} Circonscription

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE - VESTIBULE DE DROITE	place Achille Peretti	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
2	ECOLE PRIMAIRE MIXTE A	153, avenue Achille Peretti	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
3	ECOLE MATERNELLE	9, rue des Poissonniers	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
4	ECOLE PRIMAIRE MIXTE B	5, rue des Poissonniers	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
5	C.E.S. ANDRE MAUROIS	43/45, boulevard d'Argenson	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
6	C.E.S. ANDRE MAUROIS	43/45, boulevard d'Argenson	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
7	ECOLE PRIMAIRE MIXTE B	62, boulevard de la Saussaye	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
8	ECOLE PRIMAIRE MIXTE B	62, boulevard de la Saussaye	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
9	ECOLE MATERNELLE EDITH GORCE FRANKLIN	73/77, boulevard Georges Seurat	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
10	ECOLE MATERNELLE	60, boulevard de la Saussaye	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
11	ECOLE PRIMAIRE MIXTE A	58, boulevard de la Saussaye	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
12	ECOLE PRIMAIRE MIXTE A	58, boulevard de la Saussaye	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
13	LYCEE PASTEUR	21, boulevard d'Inkermann	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
14	ECOLE SAINTE CROIX	44, boulevard Victor Hugo	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
15	ECOLE SAINTE CROIX	44, boulevard Victor Hugo	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
16	ECOLE MATERNELLE	1, rue Pauline Borghèse	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
17	ECOLE MATERNELLE	1, rue Pauline Borghèse	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
18	COLLEGE LYCEE SAINTE CROIX	30, avenue du Roule	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
19	LYCEE PASTEUR	21, boulevard d'Inkermann	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
20	LYCEE PASTEUR	21, boulevard d'Inkermann	N° 21 - Neuilly-sur-Seine

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
21	LYCEE PASTEUR	21, boulevard d'Inkermann	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
22	ECOLE PRIMAIRE - PREAU	92, avenue Achille Peretti	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
23	MAIRIE – VESTIBULE DE GAUCHE	Place Achille Peretti	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
24	ECOLE MATERNELLE	125, avenue Achille Peretti	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
25	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	Place Parmentier	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
26	COLLEGE-LYCEE SAINTE CROIX	30, avenue du Roule	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
27	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	Place Parmentier	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
28	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	Place Parmentier	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
29	ECOLE MATERNELLE	101, rue Jacques Dulud	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
30	ECOLE PRIMAIRE	92, avenue Achille Peretti	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
31	ECOLE PRIMAIRE MIXTE A	153, avenue Achille Peretti	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
32	ECOLE MATERNELLE	101, rue Jacques Dulud	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
33	LYCEE SAINT JAMES	41, rue de Longchamp	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
34	COLLEGE THEOPHILE GAUTIER	39, rue de Longchamp	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
35	LYCEE SAINT JAMES	41, rue Longchamp	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
36	ECOLE PRIMAIRE MIXTE B	15, rue de la Ferme	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
37	ECOLE PRIMAIRE MIXTE B	15, rue de la Ferme	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
38	ECOLE PRIMAIRE MIXTE A	15, rue de la Ferme	N° 21 - Neuilly-sur-Seine
39	ECOLE PRIMAIRE MIXTE A	15, rue de la Ferme	N° 21 - Neuilly-sur-Seine

BUREAU DE VOTE N°1	
Lieu de vote : MAIRIE – VESTIBULE DE DROITE	
Place Achille Peretti	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Achille Peretti - Avenue du Roule	Du n°108 au n°136 Q
Avenue Sainte Foy	Du n°7 au n°25 Q Du n°12 au n°48 Q
Boulevard d'Argenson	Du n°17 au n°25 Q
Boulevard du Château	Du n°2 au n°2 Q

Rue de l'Eglise	Du n°14 au n°32	
Villa Sainte Foy	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°2 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE MIXTE a 153, avenue Achille Peretti		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Achille Peretti – Avenue du Roule	Du n°159 au n°189 Q	
Avenue Charles de Gaulle	Du n°118 au n°156 Q	
Rue de l'Eglise	Du n°2 au n°12 Q	
Rue de L'Hôtel de Ville	Du n°1 au n°27	
Rue des Huissiers	Du n°1 au n°17	Du n°2 au n°20 Q
Rue des Poissonniers	Du n°1 au n°19	Du n°2 au n°36
Rue Rigaud	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°3 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE 9, rue des Poissonniers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Achille Peretti – Avenue du Roule	Du n°191 au n°215 Q	
Avenue Charles de Gaulle	Du n°158 au n°180 Q	
Place Beffroy	Totalité	
Place du Général Gouraud	Totalité	
Rue Bailly	Totalité	
Rue Beffroy	Du n°1 au n°29	
Rue de l'Eglise	Du n°1 au n°13	
Rue des Poissonniers	Du n°19 bis au n°39	Du n°36 bis au n°54
Rue du Château	Du n°1 au n°17 Q	Du n°2 au n°8 Q
Rue Garnier	Du n°1 au n°17 Q	Du n°2 au n°16 Q
Rue Paul Chatrousse	Totalité	
Rue Ybry	Du n°2 au n°34 Q	
Square du Château	Totalité	
Square Neuilly-Château	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°4 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE MIXTE B 5, rue des Poissonniers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Achille Peretti – Avenue du Roule	Du n°138 au 194 Q	
Avenue Sainte Foy	Du n°27 au n°45 Q	
Rue Chartran	Totalité	
Rue de l'Eglise	Du n°13 bis au n°31	
Rue du Château	Du n°10 au n°34	Du n°19 au n°25 Q
Rue Soyer	Du n°1 au n°7	
BUREAU DE VOTE N°5 Lieu de vote : C.E.S. ANDRE MAUROIS 43-45, boulevard d'Argenson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charles de Gaulle	Du n°182 au n°210	
Boulevard du Général Leclerc	Du n°2 au n°22 Q	
Rue Beffroy	Du n°2 au n°30	
Rue Blaise Pascal	Totalité	
Rue du Pont	Totalité	
Rue Garnier	Du n°18 au n°36	Du n°19 au n°45
Rue Soyer	Du n°7 bis au n°31	
Rue Ybry	Du n°1 au n°51	Du n°36 au n°52
Villa Blaise Pascal	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : C.E.S. ANDRE MAUROIS		
43-45, boulevard d'Argenson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Sainte Foy	Du n°47 au n°65	Du n°50 au n°64
Boulevard d'Argenson	Du n°27 au n°69	
Boulevard de la Saussaye	Du n°1 au n°5 Q	Du n°2 au n°14 Q
Boulevard du Château	Du n°1 au n°3 Q	
Boulevard du Général Leclerc	Du n°1 au n°23 Q	Du n°24 au n°28 Q
Rue du Château	Du n°27 au n°35	
Rue Soyer	Du n°2 au n°28	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE MIXTE		
62, boulevard de la Saussaye		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Château	Totalité	
Avenue Perronet	Totalité	
Boulevard d'Argenson	Du n°34 bis au n°70	
Boulevard de la Saussaye	Du n°7 au n°15 Q	Du n°16 au n°50 Q
Boulevard du Château	Du n°4 au n°10 Q	Du n°5 au n°27 Q
Boulevard du Général Leclerc	Du n°25 au n°63	Du n°30 au n°44 Q
Rue de l'Amiral de Joinville	Du n°1 au n°15	
Rue de la Saussaye	Totalité	
Rue Edouard Nortier	Du n°41 au n°69 Q	
Rue Perronet	Du n°115 au n°155	Du n°144 au n°156 Q
Rue Sylvie	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE MIXTE B		
62, boulevard de la Saussaye		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Bineau	Du n°179 au n°219	
Boulevard de la Saussaye	Du n°17 au n°37 Q	
Boulevard du Général Leclerc	Du n°46 au n°64	
Boulevard du Parc	Totalité	
Boulevard Paul-Emile Victor	Totalité	
Impasse Terrier	Totalité	
Rue Benjamin Constant	Totalité	
Rue du Lieutenant Boncour	Totalité	
Rue Edouard Nortier	Du n°64 au n°84	Du n°71 au n°85
Rue Perronet	Du n°158 au n°170	
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : MATERNELLE GORCE-FRANKLIN		
73-77 boulevard Georges Seurat		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Impressionnistes	Totalité	
Boulevard Bineau	Du n°204 au n°220	
Boulevard Georges Seurat	Totalité	
Boulevard Vital Bouhot	Totalité	
Rue de la Marine	Totalité	
Villa des Artistes	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE		
60, boulevard de la Saussaye		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Bineau	Du n°184 au n°202 Q	

Boulevard Bourdon	Totalité	
Boulevard de la Saussaye	Du n°39 au n°67	
Boulevard Victor Hugo	Du n°67 au n°79	Du n°86 au n°106
Rue Chauveau	Du n°62 au n°74	Du n°69 au n°95
Rue de Villiers	Du n°77 bis au n°95	
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE MIXTE A 58, boulevard de la Saussaye		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Bineau	Du n°134 au n°182 Q	Du n°159 au n°177 Q
Boulevard de la Saussaye	Du n°52 au n°96	
Boulevard du Château	Du n°26 bis au n°34 Q	Du n°29 au n°61 Q
Boulevard Victor Hugo	Du n°57 au n°65 Q	
Rue Chauveau	Du n°21 au n°67 Q	Du n°40 au n°60 Q
Rue de Chézy	Du n°69 au n°89 Q	
Rue Edouard Nortier	Du n°40 au n°62 Q	
Square Chanton	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE MIXTE A 58, boulevard de la Saussaye		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Bineau	Du n°133 au n°157 Q	
Boulevard du Château	Du n°12 au n°26	
Rue de Chézy	Du n°37 au n°67 Q	
Rue Edouard Nortier	Du n°1 au n°39 Q	Du n°2 au n°38 Q
Rue Perronet	Du n°110 au 142 Q	
Rue Puviss de Chavanne	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°13 Lieu de vote : LYCEE PASTEUR 21, boulevard d'Inkermann		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Borghèse	Totalité	
Boulevard d'Inkermann	Du n°15 au n°39 Q	
Rue de Chézy	Du n°34 au n°70 Q	
Rue Martin de Thézillat	Totalité	
Rue Pauline Borghèse	Du n°39 au n°81	Du n°46 au n°82
Rue Perronet	Du n°59 au n°77 Q	Du n°62 au n°108 Q
Villa des Tilleuls	Totalité	
Villa Pasteur	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°14 Lieu de vote : ECOLE SAINTE CROIX 44, boulevard Victor Hugo		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Bineau	Du n°90 au n°132 Q	Du n°103 au n°131 Q
Boulevard d'Inkermann	Du n°41 au n°75	Du n°54 au n°74
Boulevard Victor Hugo	Du n°35 au n°39	Du n°38 au n°56 Q
Rue Chauveau	Du n°1 au n°19 Q	
Rue de Chézy	Du n°72 au n°88 Q	
Rue de Lesseps	Du n°2 au n°28	
Square Chézy	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15 Lieu de vote : ECOLE SAINTE CROIX 44, boulevard Victor Hugo		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard du Château	Du n°36 au n°50	Du n°63 au n°75

Boulevard Victor Hugo	Du n°39 bis au n°55 bis	Du n°58 au n°84 Q
Rue Chauveau	Du n°2 au n°38 Q	
Rue de Chézy	Du n°90 au n°102	Du n°91 au n°101
Rue de Lesseps	Du n°1 au n°19	
Rue de Lille	Totalité	
Rue de Villiers	Du n°55 au n°77	
Rue Saint Paul	Totalité	
Villa de Villiers	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE 1, rue Pauline Borghèse		
Nom de la rue		N° dans la rue
Boulevard Bineau	Du n°52 au n°88 Q	Du n°65 au n°83 Q
Boulevard Victor Hugo	Du n°21 au n°33 Q	Du n°26 au n°36 Q
Rue de Rouvray	Totalité	
Rue de Villiers	Du n°21 au n°53 Q	
Rue Madeleine Michelis	Du n°50 bis au n°62	
Rue Pauline Borghèse	Du n°1 au n°3	Du n°2 au n°18 Q
Rue Perronet	Du n°26 au n°32 Q	
BUREAU DE VOTE N°17 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE 1, rue Pauline Borghèse		
Nom de la rue		N° dans la rue
Avenue de la Porte de Villiers	Du n°33 au n°49	
Boulevard Bineau	Du n°53 au n°63 Q	
Boulevard Victor Hugo	Du n°9 au n°19 Q	Du n°20 au n°24 Q
Rue Parmentier	Du n°23 au n°55	Du n°28 au n°46
Rue des Dames Augustines	Totalité	
Rue Perronet	Du n°2 au n°24 Q	
BUREAU DE VOTE N°18 Lieu de vote : COLLEGE – LYCEE SAINTE CROIX 30, avenue du Roule		
Nom de la rue		N° dans la rue
Avenue du Roule	Du n°30 au n°52 Q	
Boulevard Victor Hugo	Du n°16 au n°18 Q	
Rue Cino del Duca	Du n°12 au n°32	
Rue Madeleine Michelis	Du n°30 au n°50	
Rue Parmentier	Du n°1 au n°21 Q	Du n°2 au n°26 Q
Rue Perronet	Du n°1 au n°23 Q	
Rue Pierre Cherest	Totalité	
Square du Roule	Totalité	
Villa Méquillet	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°19 Lieu de vote : LYCEE PASTEUR 21, boulevard d'Inkermann		
Nom de la rue		N° dans la rue
Avenue du Roule	Du n°54 au n°86	
Avenue Philippe Le Boucher	Totalité	
Boulevard d'Inkermann	Du n°2 au n°16 Q	
Place Winston Churchill	Du n°2 au n°8	
Rue du Général Cordonnier	Totalité	
Rue Madeleine Michelis	Du n°29 au n°45 Q	
Rue Perronet	Du n°25 au n°57 Q	
Villa du Roule	Totalité	
Villa Gally	Totalité	
Villa Jeanne	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°20 Lieu de vote : LYCEE PASTEUR 21, boulevard d'Inkermann	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Bineau	Du n°85 au n°101 Q
Boulevard d'Inkermann	Du n°18 au n°52 Q
Rue Alfred de Musset	Totalité
Rue Madeleine Michelis	Du n°47 au n°91
Rue Pauline Borghèse	Du n°3 bis au 37 Q Du n°20 au 44 Q
Rue Peronnet	Du n°34 au n°60 Q
Rue Pierrard	Totalité
Square Perronet	Totalité
BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : LYCEE PASTEUR 21, boulevard d'Inkermann	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Céline	Totalité
Boulevard d'Argenson	Du n°24 au n°34
Boulevard d'Inkermann	Du n°1 au n°13 Q
Boulevard Jean Mermoz	Du n°2 au n°22 Q
Place Winston Churchill	Du n°1 au n°5
Rue de Chézy	Du n°14 au n°32 Q Du n°17 au n°35 Q
Rue de l'Amiral de Joinville	Du n°2 au n°26
Rue Perronet	Du n°79 au n°113 Q
Villa d'Argenson	Totalité
BUREAU DE VOTE N°22 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE – PREAU 92, avenue Achille Peretti	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Achille Peretti-avenue du Roule	Du n°90 au n°106 Q Du n°135 au n°157 Q
Avenue Sainte Foy	Du n°1 au n°5 Q Du n°2 au n°10 Q
Boulevard Jean Mermoz	Du n°1 au n°15
Place Achille Peretti	Totalité
Place Sainte Foy	Totalité
Rue de Chézy	Du n°1 au n°15 Q Du n°2 au n°12 Q
Rue de l'Amiral Fournier	Totalité
Rue des Huissiers	Du n°22 au n°26
Rue Edmond Bloud	Totalité
Villa de l'Acacia	Totalité
BUREAU DE VOTE N°23 Lieu de vote : MAIRIE – VESTIBULE DE GAUCHE Place Achille Peretti	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Achille Peretti – avenue du Roule	Du n°93 au n°101 Q
Avenue Charles de Gaulle	Du n°60 au n°60 Q
Avenue du Roule	Du n°87 au n°91
Passage d'Orléans	Du n°2 au n°14
Rue d'Orléans	Du n°11 au n°33 Du n°12 au n°40
Rue Louis Philippe	Totalité
Rue Saint Pierre	Du n°2 au n°30
BUREAU DE VOTE N°24 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE 125, avenue Achille Peretti	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Charles de Gaulle	Du n°50 au n°58 Q

Avenue du Roule	Du n°71 au n°85 Q	
Passage d'Orléans	Du n°1 au n°15	
Rue Angélique Vérien	Totalité	
Rue Berteaux Dumas	Du n°1 au n°29	
Villa des Sablons	Totalité	
Villa Emile Bergerat	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE		
Place Parmentier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Roule	Du n°59 au n°69 Q	
Place du Marché	Du n°2 au n°12 Q	
Rue Bellanger	Du n°1 au n°15	
Rue Berteaux Dumas	Du n°8 au n°30	
Rue de Chartres	Du n°29 au n°45	
Rue de l'Ecole de Mars	Totalité	
Rue de Sablonville	Du n°54 au n°66	
Rue du commandant Pilot	Du n°1 au n°23	
Rue Madeleine Michelis	Du n°1 au n°27 Q	Du n°2 au n°28 Q
BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : COLLEGE-LYCEE SAINTE CROIX		
30, avenue du Roule		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Roule	Du n°29 au n°57 Q	
Place Parmentier	Du n°2 au n°10	
Rue d'Armenonville	Totalité	
Rue de Chartres	Du n°13 bis au n°27 Q	Du n°18 au n°32
Rue de Sablonville	Du n°30 au n°52 Q	
Rue du commandant Pilot	Du n°2 au n°24	
Rue Montrosier	Du n°19 au n°33	Du n°20 au n°34
Villa Blanche	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE		
Place Parmentier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charles de Gaulle	Du n°16 au n°44 Q	Du n°27 au n°63 Q
Boulevard Maillot	N°8 bis	
Place de Verdun	N°16	
Place Parmentier	Du n°1 au n°9	
Rue Charles Laffitte	Du n°1 au n°37	Du n°2 au n°18 Q
Rue de Chartres	Du n°3 au n°13	Du n°6 au n°16 Q
Rue de Sablonville	Du n°13 au n°45	
Rue du Midi	Totalité	
Rue Montrosier	Du n°7 au n°17 Q	Du n°10 au n°18 Q
Rue Raoul Nording	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE		
Place Parmentier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charles de Gaulle	Du n°46 au n°48 Q	Du n°65 au n°93 Q
Boulevard Maillot	Du n°10 au n°52 Q	
Place du Marché	Du n°14 au n°22	
Place Raymond Poincaré	Totalité	
Rue Bellanger	Du n°2 au n°14	
Rue Berteaux Dumas	Du n°2 au n°6 Q	
Rue Charles Laffitte	Du n°20 au 40 Q	Du n°7 bis au n°55 Q

Rue Jacques Dulud	Du n°1 au n°13 Q	Du n°2 au n°12 Q
Rue Paul Déroulède	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°29 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE 101, rue Jacques Dulud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard des Sablons	Totalité	
Boulevard Maillot	Du n°54 au n°60	
Boulevard Maurice Barrès	Du n°62 au n°90 Q	
Rue Ancelle	Du n°13 au n°29	Du n°14 au n°30
Rue Charles Laffitte	Du n°42 au n°80 Q	Du n°57 au n°89 Q
Rue d'Orléans	Du n°1 au n°9 Q	Du n°2 au n°10 Q
Rue Deleau	Du n°2 au n°2 Q	
Rue Jacques Dulud	Du n°14 au n°24 Q	Du n°15 au n°59 Q
Square du Capitaine Claude Barrès	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°30 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE 92, avenue Achille Peretti		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Ferrand	Totalité	
Avenue Achille Peretti – Avenue du Roule	Du n°103 au n°133 Q	
Avenue Charles de Gaulle	Du n°62 au n°116 Q	Du n°95 au n°129 Q
Rue Ancelle	Du n°1 au n°11 Q	Du n°2 au n°12 Q
Rue de l'Hôtel de Ville	Du n°2 au n°28	
Rue Devès	Totalité	
Rue Jacques Dulud	Du n°26 au n°46 bis	
Rue Saint Pierre	Du n°1 au n°29	
BUREAU DE VOTE N°31 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE MIXTE A 153, avenue Achille Peretti		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charles de Gaulle	Du n°131 au n°199 Q	
Avenue de Madrid	Du n°1 au n°11	
Passage Saint Ferdinand	Totalité	
Rue des Graviers	Du n°1 au n°15 Q	Du n°2 au n°18 Q
Rue Pierret	Du n°22 au n°26 Q	
Rue Pierret	Du n°26 au n°50	
Villa (impasse) Houssay	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°32 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE 101, rue Jacques Dulud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Maurice Barrès	Du n°92 au n°120 Q	
Rue Charles Laffitte	Du n°82 au n°114	Du n°91 au n°189
Rue Deleau	Du n°1 au n°7	Du n°4 au n°10
Rue des Graviers	Du n°17 au n°37	Du n°20 au n°20 Q
Rue Jacques Dulud	Du n°28 au n°36	Du n°61 au n°103
Rue Jacques Dulud	Du n°46 ter au n°60	Du n°61 au n°103
Rue Pierret	Du n°1 au n°15 Q	Du n°2 au n°24 Q
Rue Salignac Fénelon	Du n°11 au n°19	Du n°12 au n°20
Rue Victor Noir	Totalité	
Villa Maillot	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°33 Lieu de vote : LYCEE SAINT JAMES 41, rue de Longchamp		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Madrid	Du n°11 bis au n°27	Du n°14 bis au n°50

Avenue du Parc Saint James	Totalité	
Boulevard du Commandant Charcot	Du n°59 au n°77	
Boulevard du Général Koënic	Du n°55 au n°73 Q	
Boulevard Maurice Barrès	Du n°122 au n°140	
Rue Alexandre Bertereau	Totalité	
Rue du Bois de Boulogne	Du n°1 au n°25 Q	Du n°2 au n°60
Rue Delabordère	Du n°1 au n°13 Q	
Rue Frédéric Passy	Du n°1 au n° 29	
Rue du Général de Henrion Bertier	Du n°1 au n°5 Q	
Rue de Longchamp	Du n°49 au n°57 Q	Du n°54 au n°54 Q
Rue Pierret	Du n°17 au n°41	
Rue Saint James	Du n°1 au n°17 Q	Du n°2 au n°16 Q
Rue Salignac Fenelon	Du n°1 au n°9 Q	Du n°2 au n°10 Q
Villa Madrid	Du n°1 au n°7 Q	Du n°2 au n°8 Q
BUREAU DE VOTE N°34 Lieu de vote : COLLEGE THEOPHILE GAUTIER 39, rue de Longchamp		
Nom de la rue		
N° dans la rue		
Avenue Charles de Gaulle	Du n°201 au n°235	
Avenue de Madrid	Du n°2 au n°14	
Boulevard du Général Koënic	Du n°1 au n°5 Q	
Pont de Neuilly	Totalité	
Rue Boutard	Totalité	
Rue Casimir Pinel	Du n°2 au n°14	
Rue Charcot	Totalité	
Rue de Longchamp	Du n°1 au n°13 Q	Du n°2 au n°18 Q
Rue du Général Delanne	Totalité	
Rue du Général Henrion Bertier	Du n°2 au n°24	
Rue du Général Lanrezac	Totalité	
Rue Théophile Gautier	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°35 Lieu de vote : LYCEE SAINT JAMES - 41, rue de Longchamp		
Nom de la rue		
N° dans la rue		
Boulevard du Général Koënic	Du n°2 au 54 Q	Du n°7 au n°53 Q
Rue Casimir Pinel	Du n°1 au n°15	
Rue de Longchamp	Du n°15 au n°47 Q	Du n°20 au n°52 Q
Rue de Longpont	Totalité	
Rue du Général Henrion Bertier	Du n°7 au n°25	
SUITE BUREAU N°35		
Rue Frédéric Passy	Du n°2 au n°30	
Rue Victor Daix	Totalité	
Villa Madrid	Du n°9 au n°29	Du n°10 au n°30
Villa Neufchâteau	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°36 Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE MIXTE B 15, rue de la Ferme		
Nom de la rue		
N° dans la rue		
Boulevard du Général Koënic	Du n°56 au n°144	Du n°75 au n°127 Q
Rond Point Saint James	N°2	
Rue Charles Metman	Totalité	
Rue Delabordère	Du n°2 au n°14 Q	
Rue du Bois de Boulogne	Du n°27 au n°59	
Rue du Centre	Du n°6 au n°26	Du n°9 au n° 25
Rue de Longchamp	Du n°59 au n°89 Q	Du n°56 au n°68 Q
Rue de la Ferme	Du n°32 au n°46	Du n°43 au n°47
Rue Windsor	Du n°2 au n°22	

BUREAU DE VOTE N°37		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE MIXTE B		
15, rue de la Ferme		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard du Commandant Charcot	Du n°45 au n°57 Q	
Rond point Saint James	Du n°1 au n°7	Du n°4 au n°8
Rue de la Ferme	Du n°2 au n°30 Q	
Rue de Longchamp	Du n°70 au n°84 Q	Du n°91 au n°115 Q
Rue Delabordère	Du n°16 au n°26	Du n°15 au n°39
Rue du Centre	Du n°1 au n°7 Q	Du n°2 au n°4 Q
Rue Saint James	Du n°19 au n°47	Du n°18 au n°42
Rue Windsor	Du n°1 au n°23	
Villa Léonard de Vinci	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°38		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE MIXTE A		
15, rue de la Ferme		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard du Général Koëmig	Du n°129 au n°145	
Boulevard Julien Potin	Totalité	
Boulevard Richard Wallace	Du n°1 au n°11 Q	
Rue de la Ferme	Du n°27 au n°41 Q	
Rue de Longchamp	Du n°86 au n°154	
Rue Ernest Deloison	Totalité	
Villa des Peupliers	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°39		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE MIXTE A		
15, rue de la Ferme		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Breteville	Totalité	
Boulevard du Commandant Charcot	Du n°31 au n°43 Q	
Boulevard Richard Wallace	Du n°13 au n° 29	
Place de Bagatelle	Totalité	
Rue de Bagatelle	Totalité	
Rue de la Ferme	Du n°1 au n°25 Q	
Rue de Longchamp	Du n°117 au n°155	
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Totalité	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>